



# Assemblée générale

Distr. générale  
23 novembre 1999  
Français  
Original: anglais

**Cinquante-quatrième session**  
Point 119 de l'ordre du jour  
**Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999**

## **Second rapport sur l'exécution du budget-programme**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

On trouvera dans le présent rapport une estimation du montant définitif que devraient atteindre les dépenses, ainsi qu'une analyse des variations des paramètres représentant l'inflation et les taux de change et celles des ajustements au coût de la vie, par rapport aux hypothèses retenues dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/53/693), que l'Assemblée générale a examiné à sa cinquante-troisième session et sur la base duquel elle a révisé le montant des crédits ouverts et des recettes prévues pour l'exercice biennal 1998-1999.

Pour les chapitres des dépenses, le montant révisé des prévisions s'élève à 2 488 300 000 dollars, soit une diminution de 41,6 millions. Pour les chapitres des recettes, le total révisé se situe à 356,4 millions de dollars, soit une diminution de 6,3 millions.

Vu la crise de trésorerie dans laquelle l'Organisation se débat en permanence, le Secrétaire général demande l'assentiment de l'Assemblée générale pour suspendre l'application des dispositions des articles 4.3 et 4.4 et de l'alinéa d) de l'article 5.2 du Règlement financier en ce qui concerne les excédents constatés à la fin de l'exercice 1998-1999.



## I. Introduction

1. Le second rapport sur l'exécution du budget-programme a pour objet de présenter une estimation du montant définitif que devraient atteindre les dépenses et les recettes de l'exercice biennal. Les chiffres présentés ont été calculés en fonction des dépenses effectivement engagées au cours des 20 premiers mois, des dépenses prévues des quatre derniers mois et des variations des taux d'inflation, des taux de change et des ajustements au coût de la vie par rapport aux hypothèses retenues pour le premier rapport (A/53/693), que l'Assemblée générale a examiné à sa cinquante-troisième session et sur la base duquel elle a révisé le montant des crédits ouverts et des recettes prévues pour l'exercice biennal 1998-1999. Les prévisions présentées dans le présent rapport correspondent à une diminution de 35,3 millions de dollars par rapport aux crédits et prévisions de recettes révisés que l'Assemblée générale a approuvés dans ses résolutions 53/215 A à C du 18 décembre 1998 et 53/219 du 7 avril 1999, les écarts étant les suivants :

	Crédits révisés	Chiffres du présent rapport	Augmentation/ (diminution)	Pourcentage
	<i>(En millions de dollars des États-Unis)</i>			
Dépenses	2 529,9	2 488,3	(41,6)	1,6
Recettes	362,7	356,4	(6,3)	1,7
Montants nets	2 167,2	2 131,9	(35,3)	1,6

2. La diminution du montant net des crédits nécessaires, qui s'élève à 35,3 millions de dollars, se décompose comme suit :

	<i>En millions de dollars des États-Unis (chiffres arrondis)</i>
<b>1. Augmentations</b>	
a) Dépenses engagées conformément aux dispositions de la résolution 52/223 du 22 décembre 1997 relative aux dépenses imprévues et extraordinaires	4,2
b) Engagements de dépenses résultant des incidences administratives et des incidences sur le budget-programme de la résolution 1999/S-4/1 de la Commission des droits de l'homme (E/1999/L.59), que le Conseil économique et social a approuvée par sa décision 1999/293	0,6
<b>Total</b>	<b>4,8</b>
<b>2. Diminutions</b>	
a) Modification des hypothèses concernant les taux de change	(17,2)
b) Modification des hypothèses concernant l'inflation	(2,0)
c) Variation du coût des postes et des dépenses communes de personnel	(12,3)
d) Ajustements portant sur des objets de dépense autres que les postes, sur la base des besoins effectivement prévus	(14,9)
e) Diminution des recettes	6,3
<b>Total</b>	<b>(40,1)</b>
<b>Diminution nette</b>	<b>(35,3)</b>

3. En raison de la crise de trésorerie dans laquelle l'Organisation se débat en permanence, il est demandé à l'Assemblée générale de donner son assentiment pour que l'application des dispositions des articles 4.3 et 4.4 et de l'alinéa d) de l'article 5.2 du Règlement financier soit suspendue en ce qui concerne les excédents constatés à la fin de l'exercice 1998-1999.

4. Les états 1 à 9 donnent des précisions sur les variations des montants des ressources nécessaires et sur les hypothèses révisées, notamment en ce qui concerne les taux de change et le coût de la vie :

- État 1. Récapitulatif des prévisions de dépenses par chapitre et par facteur de variation
- État 2. Récapitulatif des prévisions de dépenses par objet de dépense et par facteur de variation
- État 3. Récapitulatif des prévisions de dépenses par chapitre, objet de dépense et facteur de variation
- État 4. Taux de change et taux d'inflation, par lieu d'affectation
- État 5. Taux de change opérationnels de l'ONU pour 1999
- État 6. Coefficients d'ajustement (indemnité de poste) applicables aux administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur en 1999
- État 7. Évolution des traitements des agents des services généraux
- État 8. Pourcentages moyens de vacance de postes, par chapitre
- État 9. Indemnités versées à des fonctionnaires en application d'arrêts du Tribunal administratif des Nations Unies, par chapitre

## II. Chapitres des dépenses

5. Le tableau ci-après donne la ventilation de la variation du montant total des dépenses, en millions de dollars des États-Unis :

<i>Crédits révisés 1998-1999</i>	<i>Taux de change</i>	<i>Inflation</i>	<i>Autorisations d'engagement de dépense et dépenses imprévues et extraordinaires</i>	<i>Ajustements divers</i>	<i>Prévisions révisées</i>
2 529,9	(17,2)	(2,0)	4,8	(27,2)	2 488,3

### A. Taux de change et inflation (diminution : 19,2 millions de dollars)

6. La diminution s'explique par le fait que le cours du dollar des États-Unis par rapport à la plupart des autres monnaies a été plus favorable que prévu (17,2 millions de dollars) et par quelques petites hausses ou baisses imprévues de l'inflation qui ont porté principalement sur les dépenses relatives aux postes (2 millions). La répartition de ces 19,2 millions de dollars par lieu d'affectation est donnée dans le tableau 1.

**Tableau 1**  
**Changements dus aux taux de change et à l'inflation, par lieu d'affectation**  
 (En millions de dollars des États-Unis)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Taux de change</i>	<i>Inflation</i>	<i>Total</i>
New York	0,0	(3,0)	(3,0)
Genève	(5,1)	(0,3)	(5,4)
Vienne	(1,1)	(0,4)	(1,5)
Santiago	(3,1)	0,5	(2,6)
Addis-Abeba	(3,2)	2,3	(0,9)
Beyrouth	0,1	(0,3)	(0,2)
Nairobi	(1,6)	0,7	(0,9)
Bangkok	2,3	(2,7)	(0,4)
Autres lieux d'affectation	(4,3)	2,3	(2,0)
Contributions du personnel	(1,1)	(1,1)	(2,2)
<b>Total<sup>a</sup></b>	<b>(17,2)</b>	<b>(2,0)</b>	<b>(19,2)</b>

<sup>a</sup> Arrondi.

7. Pour estimer les effets des fluctuations des taux de change constatées en 1999, le Secrétariat a appliqué les taux moyens de 1999 effectivement constatés depuis le mois de janvier jusqu'au dernier mois pour lequel les données sont connues (novembre). On trouvera dans les états 4 et 5 le détail des taux de change supposés et effectifs pour tous les lieux d'affectation.

8. Pour ce qui est de l'inflation, certains ajustements reposent sur l'information la plus récente concernant les indices des prix à la consommation et d'autres tiennent aux écarts, par rapport aux hypothèses qui avaient été retenues pour le calcul des crédits révisés, des indices d'ajustement applicables aux administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et des ajustements effectifs au coût de la vie des barèmes des traitements des agents de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées.

9. La diminution de 17,2 millions de dollars tient à la bonne tenue du dollar des États-Unis par rapport aux autres devises, phénomène qui continue et qui donne des résultats plus favorables que les cours prévus lors de l'établissement du budget, en novembre 1998. On se rappellera sans doute que le Secrétaire général indiquait dans son premier rapport sur l'exécution du budget que les taux de change opérationnels moyens avaient été favorables pendant la plus grande partie de l'année. Cela a continué d'être le cas en 1999. En particulier, alors que le rapport de 1,46 franc suisse pour 1 dollar, qui correspondait au taux opérationnel de novembre 1998, a été retenu aux fins du calcul des crédits révisés, le taux moyen, calculé pour 1999 en fonction des taux effectivement constatés jusqu'en novembre 1999, s'établit à 1,49 franc suisse pour 1 dollar, soit un écart d'exactement 2 %. Pour ce qui est du schilling autrichien, le taux moyen pour 1999 est de 12,82 schillings pour 1 dollar, au lieu des 12,45 supposés aux fins de l'établissement des crédits révisés, ce qui correspond à un écart de 2,9 %. Les figures 1 à 4 présentent l'évolution des cours du franc suisse et du schilling autrichien par rapport au dollar des États-Unis, ainsi que ceux du peso chilien et du birr éthiopien; il s'agit des cours effectifs pour les mois de janvier à novembre 1999 et des cours prévus pour décembre 1999.

Figure 1  
Évolution du cours du franc suisse en dollars des États-Unis

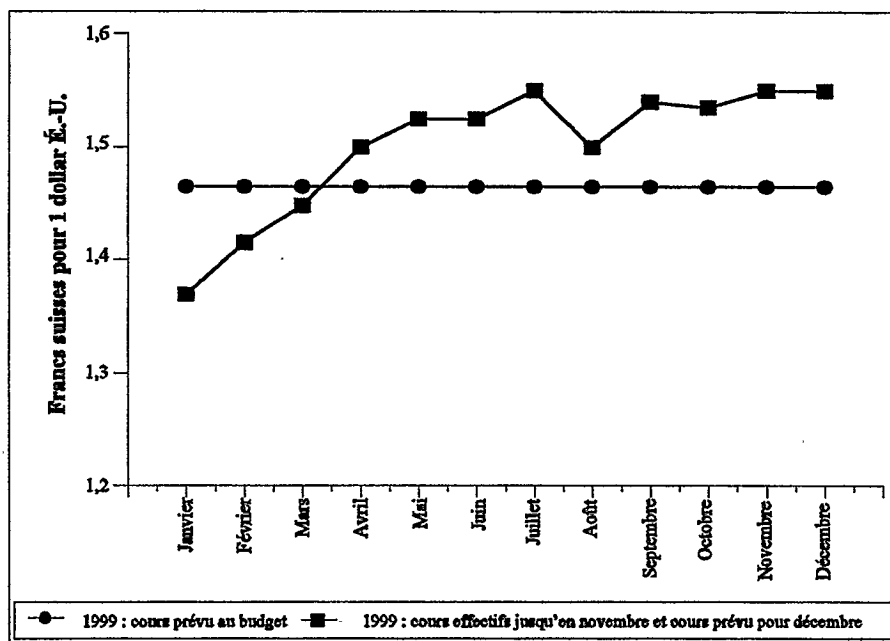


Figure 2  
Évolution du cours du schilling autrichien en dollars des États-Unis

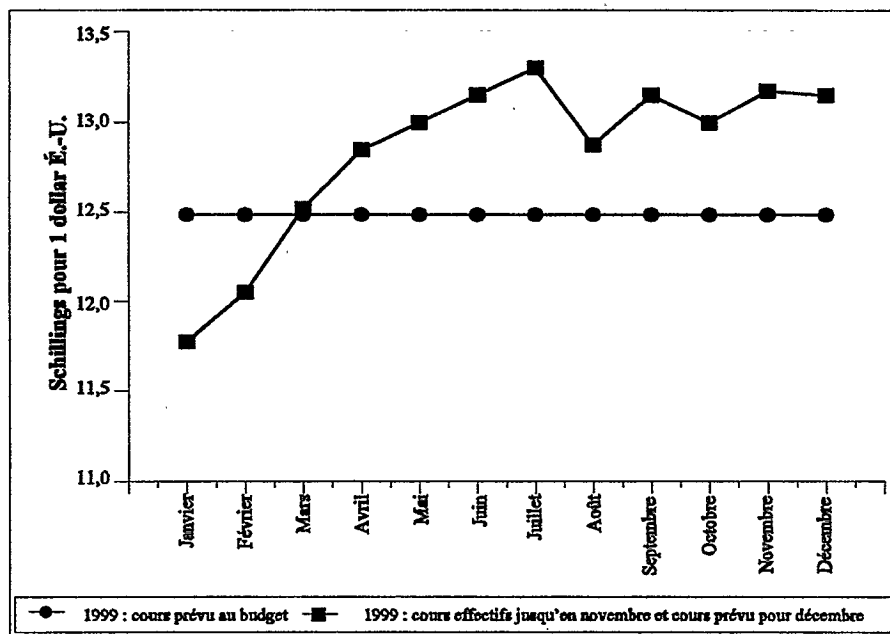


Figure 3  
Évolution du cours du peso chilien en dollars des États-Unis

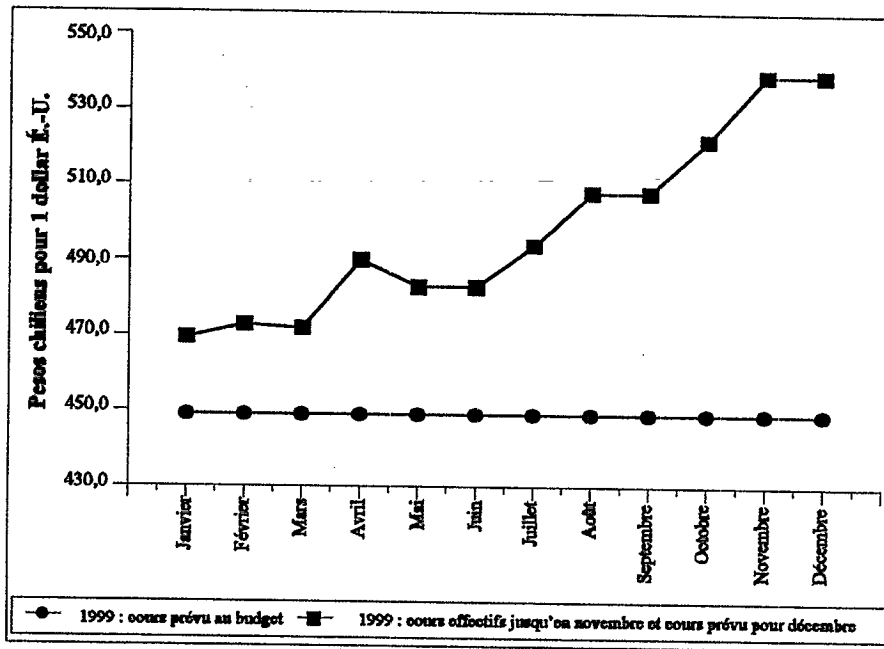
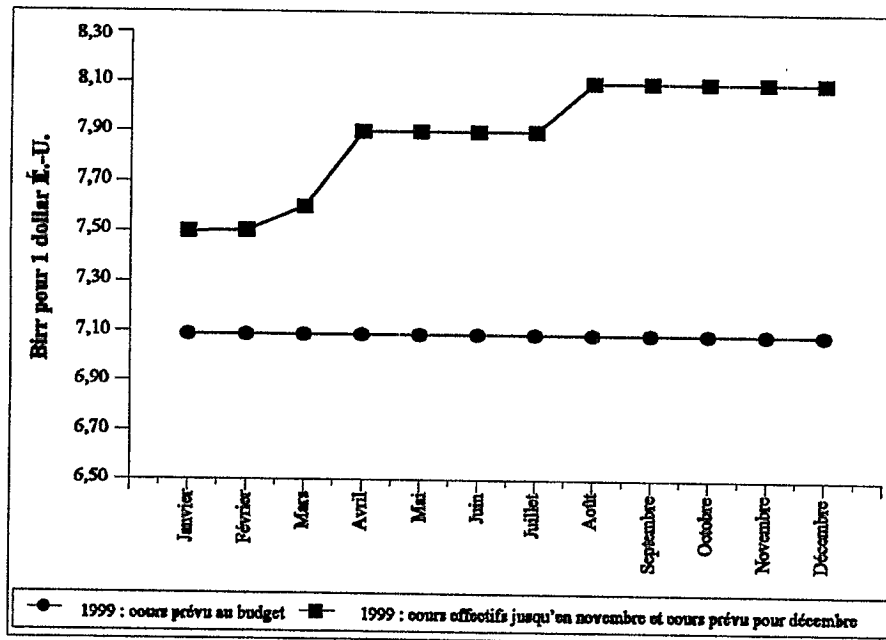


Figure 4  
Évolution du cours du birr éthiopien en dollars des États-Unis



10. En ce qui concerne les dépenses relatives aux postes, la diminution, d'un montant de 4,5 millions de dollars (montant net, compte tenu des contributions du personnel), s'explique par le fait que dans certains lieux d'affectation l'indice d'ajustement a été légèrement inférieur à ce qui était prévu tandis que l'ajustement au coût de la vie était légèrement supérieur. Le tableau 2 donne, par lieu d'affectation, l'effet (augmentation ou diminution) de l'inflation sur les dépenses relatives aux postes. On trouvera plus de détails dans l'état 6, qui donne l'évolution des indices d'ajustement par lieu d'affectation et une comparaison entre les indices pris comme hypothèses et les indices effectifs, et dans l'état 7, qui donne, également par lieu d'affectation, les ajustements au coût de la vie dont ont bénéficié les agents de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées.

Tableau 2  
**Dépenses relatives aux postes : augmentation ou diminution due au facteur inflation, par lieu d'affectation**

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Augmentation/(diminution) (en millions de dollars É.-U.)</i>
New York .....	0,37
Genève .....	(0,02)
Vienne .....	(0,03)
Santiago .....	0,76
Addis-Abeba .....	2,35
Beyrouth .....	(0,16)
Nairobi .....	1,12
Bangkok .....	(2,30)
Autres lieux d'affectation .....	2,45
<b>Total net .....</b>	<b>4,54</b>

11. En ce qui concerne les taux d'inflation révisés pour les dépenses autres que celles relatives aux postes, ceux de 1999 sont généralement inférieurs ou égaux à ceux qui avaient été prévus lors de l'établissement des prévisions révisées. L'état 4, auquel il a déjà été fait allusion, donne aussi, par lieu d'affectation, le détail des taux révisés pour les dépenses autres que celles relatives aux postes.

## **B. Autorisations d'engagement de dépense et dépenses imprévues et extraordinaires (augmentation : 4,8 millions de dollars)**

12. Selon les dispositions de la résolution 52/223, le Secrétaire général est autorisé à engager des dépenses pour faire face à des besoins imprévus ou extraordinaires, et cela avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, sauf dans les cas suivants : engagements ne dépassant pas 5 millions de dollars au total au cours d'une année donnée et dont le Secrétaire général atteste qu'ils ont trait au maintien de la paix et de la sécurité; engagements dont le Président de la Cour internationale de Justice atteste qu'ils concernent les types de dépenses énumérés à l'alinéa b) de la résolution; engagements ne pouvant pas dépasser 500 000 dollars au total, dont le Secrétaire général atteste qu'ils sont nécessaires aux fins de certaines mesures de sécurité interorganisations.

13. Des dépenses d'un montant de 4 216 500 dollars ont été engagées en vertu de ces dispositions, à savoir :

a) Dépenses dont le Secrétaire général a attesté qu'elles avaient trait au maintien de la paix et de la sécurité (4 037 900 dollars);

b) Dépenses dont le Président de la Cour internationale de Justice a attesté qu'elles étaient des dépenses de la Cour (178 600 dollars).

14. Ces dépenses concernent les chapitres 3 et 5 du budget et sont énumérées ci-après :

a) Dépenses dont le Secrétaire général a attesté qu'elles avaient trait au maintien de la paix et de la sécurité

	<i>Dollars É.-U.</i>
<b>Chapitre 3. Opérations de maintien de la paix et missions spéciales (4 037 900 dollars)</b>	
i) Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus de paix concernant la République démocratique du Congo (S/1999/379 et S/1999/380)	259 900
ii) Commissions du Conseil de sécurité chargées de formuler des recommandations au Conseil quant à l'application intégrale de ses résolutions concernant l'Iraq (S/1999/100)	331 100
iii) Appui aux pourparlers de paix d'Arusha visant à contribuer à amener un règlement pacifique au Burundi (S/1998/968 et S/1998/969)	262 000
iv) Études d'experts sur les moyens de remonter la filière des violations des mesures concernant le trafic d'armes, l'approvisionnement en pétrole et le commerce des diamants, ainsi que des mouvements de fonds de l'UNITA (S/1999/147 et S/1999/168)	93 400
v) Envoyé spécial du Secrétaire général à Bagdad (S/1998/213 et S/1998/214)	209 800
vi) Mission chargée d'examiner avec le Gouvernement indonésien des mesures concrètes destinées à permettre la mise en œuvre pacifique du résultat du scrutin au Timor oriental (S/1999/946)	75 000
vii) Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/1999/232, S/1999/233 et résolution 1233 (1999) du Conseil de sécurité)	2 147 200
viii) Bureau des Nations Unies dans la République démocratique du Congo	314 200
ix) Mission d'enquête des Nations Unies au Libéria	43 900
x) Représentant spécial du Secrétaire général au Timor oriental	301 400

b) Dépenses dont le Président de la Cour internationale de Justice a attesté qu'elles étaient des dépenses de la Cour

	<i>Dollars É.-U.</i>
<b>Chapitre 5. Cour internationale de Justice (178 600 dollars)</b>	
<b>Paiement des honoraires et des frais de voyage des juges ad hoc pour les affaires suivantes :</b>	
i) Compétence en matière de pêche (Espagne c. Canada)	19 000
ii) Demande d'interprétation de l'arrêt du 11 juin 1998 concernant l'affaire de la frontière terrestre et maritime entre le Cameroun et le Nigéria (Cameroun c. Nigéria)	33 000
iii) Légalité du recours à la force (Yougoslavie c. Italie)	12 500
iv) Légalité du recours à la force (Yougoslavie c. Espagne)	16 000



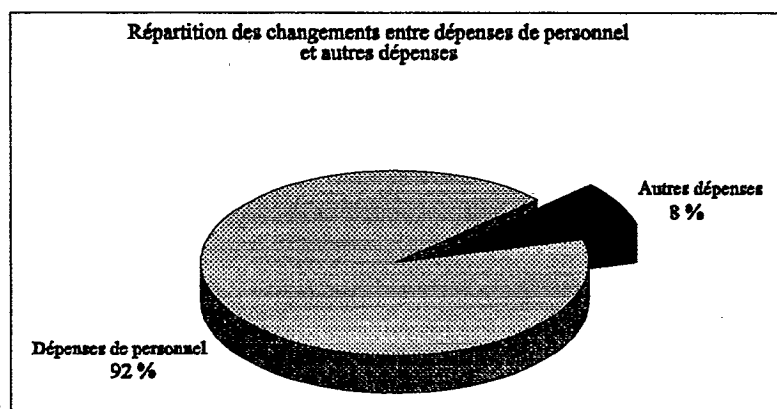
	Dollars É.-U.
v) Légalité du recours à la force ( <i>Yougoslavie c. Pays-Bas</i> )	1 800
vi) Légalité du recours à la force ( <i>Yougoslavie c. Allemagne</i> )	1 800
vii) Légalité du recours à la force ( <i>Yougoslavie c. France</i> )	1 800
viii) Légalité du recours à la force ( <i>Yougoslavie c. Royaume-Uni</i> )	1 800
ix) Légalité du recours à la force ( <i>Yougoslavie c. États-Unis</i> )	1 800
x) Légalité du recours à la force ( <i>Yougoslavie c. Belgique</i> )	9 100
xi) Légalité du recours à la force ( <i>Yougoslavie c. Canada</i> )	25 000

15. En outre, le présent rapport tient compte de dépenses d'un montant de 553 500 dollars engagées au titre des incidences administratives et des incidences sur le budget-programme de la résolution 1999/S-4/1 de la Commission des droits de l'homme, qui figure dans le document E/1999/L.59 du Conseil économique et social et que celui-ci a approuvé dans sa décision 1999/293.

### C. Taux d'occupation des postes et autres facteurs (diminution : 27,2 millions de dollars)

16. L'état 2 donne notamment des précisions sur les écarts se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs, par objet de dépense. Sont regroupés sous cette rubrique : a) les écarts entre, d'une part, les dépenses moyennes effectives concernant les coûts salariaux et les dépenses communes de personnel et, de l'autre, les coûts standard utilisés pour le calcul des crédits révisés; b) l'écart entre les pourcentages effectifs de vacance de postes et ceux pris comme hypothèses pour le calcul des crédits révisés; c) les ajustements apportés aux objets de dépense autres que le coût des postes pour tenir compte des besoins effectifs ou de ceux qui sont maintenant prévus d'ici la fin de l'exercice biennal.

17. Au total, les changements tombant sous cette rubrique se traduisent par une diminution nette de 27 188 500 dollars, dont environ 25,1 millions (soit 92 %) concernent des objets de dépense relatifs au personnel et les 2,1 millions de dollars restants (soit 8 %) d'autres objets de dépense hors personnel.



18. Aux paragraphes 18 et 19 de la section IV de sa résolution 53/214 du 18 décembre 1998, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de présenter séparément, pour chaque chapitre du budget, les incidences des taux moyens de vacance de postes sur les changements liés aux traitements et dépenses communes de personnel, et de donner des explications lorsque les taux moyens de vacance de postes sont supérieurs à ceux que l'Assemblée générale a approuvés. La colonne intitulée «écarts se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs» des états 1 à 3 répond à la première demande. Il est à noter que les changements qui, dans cette colonne, correspondent à la rubrique «Postes» correspondent à la fois aux écarts entre les taux de vacance de postes prévus au budget et les taux effectifs et aux changements intervenus dans la répartition des effectifs entre classes et échelons par rapport à ce qui avait été prévu au budget.

19. Pour la première année de l'exercice biennal, ainsi que l'indique le Secrétaire général dans son premier rapport sur l'exécution du budget-programme, les taux de vacance de postes retenus pour le budget-programme ont été, compte tenu de ce qui avait été observé en 1998, de 10 % pour la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 2,5 % pour les agents des services généraux. Pour la seconde année, ils ont été maintenus à 5 % pour les administrateurs et 2,5 % pour les agents des services généraux, taux qui avaient été approuvés lors de l'ouverture des crédits initiaux.

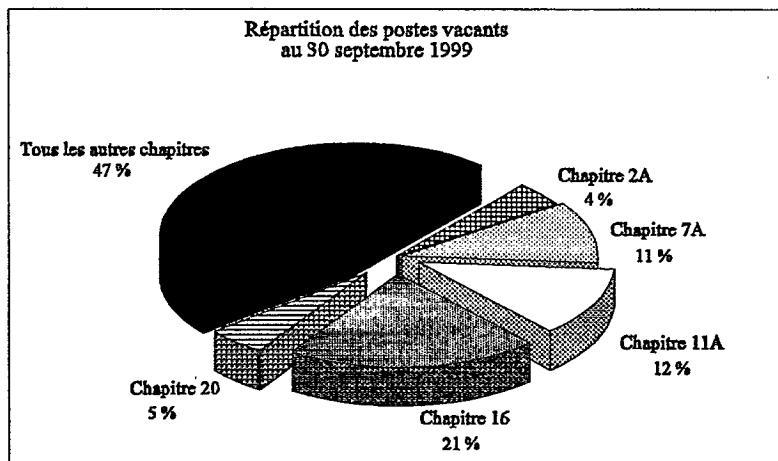
20. D'après les données connues pour la période de janvier à septembre 1999, les taux effectifs ont été de 9 % pour la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et de 1,8 % pour les agents des services généraux. L'état 8 donne des précisions par chapitre du budget sur l'évolution des taux effectifs moyens de vacance pour les postes financés au moyen du budget ordinaire, au 31 décembre 1998 et au 31 mai et 30 septembre 1999.

21. Il ressort de l'état 8 que, pour plusieurs chapitres, les taux moyens de vacance de postes constatés en 1999 sont, à ce jour, supérieurs aux taux approuvés par l'Assemblée générale au titre du budget-programme. Cela s'explique notamment – mais pas exclusivement – par des retards dans les recrutements, les nominations et les promotions et des cessations de service, ainsi que par le fait que des candidats internes ont été affectés à des postes vacants à une classe plus élevée, ce qui a augmenté le nombre de postes vacants à la classe inférieure.

22. Ainsi qu'il est indiqué plus haut, le taux effectif moyen de vacance de postes s'est amélioré quelque peu de 1998 à 1999. Toutefois, bien qu'il y ait eu de nets progrès par rapport à l'exercice biennal 1996-1997, il faut encore faire des efforts dans ce domaine. L'analyse de l'état 8 permet de constater que les taux moyens de vacance de postes varient d'un chapitre du budget à l'autre et d'un lieu d'affectation à l'autre. Par exemple, pour les chapitres 1A, 1B, 12, 13, 18, 23 et 24, les taux moyens enregistrés en 1999 sont nettement inférieurs aux taux approuvés par l'Assemblée générale pour la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, alors que pour d'autres chapitres, c'est la situation inverse. Autrement dit, le problème des taux de vacance de postes élevés n'est pas un problème généralisé; il ne concerne que quelques chapitres où, en revanche, il se pose de façon exceptionnellement aiguë. Les chapitres concernés se divisent en deux catégories :

a) Les petits chapitres, dont la situation n'est pas considérée comme problématique. Le nombre de postes autorisés y étant faible, un petit nombre de vacances suffit pour que le taux de vacance soit supérieur au taux prévu au budget-programme. Par exemple, un seul poste vacant sur les 12 autorisés au chapitre 8 suffit à porter le taux de vacance à 8 %. De la même manière, au chapitre 2B, quatre postes vacants sur un tableau d'effectifs autorisé comptant 28 postes correspondent à un taux de vacance de 14,3 %;

b) Les grands chapitres, qui réclament une attention particulière. Par exemple, rien que pour cinq d'entre eux, les chapitres 2A, 7A, 11A, 16 et 20, les taux de vacance effectifs au 30 septembre 1999 ont atteint respectivement 11,8 %, 11,1 %, 15,9 %, 28,2 % et 15,5 %. En termes absolus, avec un nombre total de 158 postes vacants, ces cinq chapitres représentent plus de la moitié de la totalité des postes vacants (293), alors qu'ils ne représentent ensemble que 26 % de la totalité des postes prévus au budget-programme. En l'occurrence, l'écart entre les taux prévus et les taux effectifs s'explique par la réduction naturelle des effectifs et par des départs à la retraite qui n'ont pas été compensés par des recrutements assez nombreux et assez rapides pour redresser la situation.



23. Il n'y a pas de solution unique et simple pour résoudre les cas les plus graves, mais le fait de savoir que le problème est limité à quelques chapitres devrait permettre de centrer l'action sur ceux qui sont particulièrement préoccupants. Néanmoins, toute l'Organisation continue de s'efforcer de résoudre ce problème général dans le cadre de la réforme de la gestion des ressources humaines. En particulier, comme l'indique le paragraphe 22 du rapport du Secrétaire général sur ce thème (A/53/414, par. 22), les modifications apportées aux procédures en vigueur contribueront à raccourcir les délais de recrutement et d'affectation en supprimant les étapes superflues qui n'apportent rien au processus – par exemple, en supprimant les lettres préliminaires et l'examen des dossiers des personnes qui n'ont pas postulé pour un poste vacant, ainsi que la nécessité de reconfirmer le classement d'un poste avant la publication de l'avis de vacance. En outre, ainsi qu'il ressort du rapport du Secrétaire général sur la structure des postes du Secrétariat (A/53/955), on s'emploie actuellement avec les directeurs de programmes à analyser l'évolution des ressources humaines dans certains départements et bureaux particuliers pour pouvoir prévoir quels postes deviendront vacants et agir en conséquence.

24. En ce qui concerne les objets de dépenses autres que les postes, ainsi que l'indique l'état 2, une diminution de 14,9 millions de dollars est prévue; les augmentations prévues au titre des voyages, du mobilier et du matériel, de l'amélioration de locaux et des subventions et contributions, qui totalisent 22,4 millions de dollars, sont compensées par une importante diminution de 37,3 millions de dollars des crédits nécessaires pour les autres dépenses de personnel, les émoluments des non-fonctionnaires, les consultants et experts, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les dépenses de représentation, les fournitures et accessoires, et certaines autres rubriques.

25. L'augmentation nette à la rubrique Voyages (1,3 million de dollars) résulte notamment de l'accroissement des besoins de financement du Cabinet du Secrétaire général du fait de l'aggravation des conflits politiques dans plusieurs régions du monde : par exemple, pour des missions de bons offices du Secrétaire général et de son personnel au Kosovo et dans d'autres secteurs de la région des Balkans, des voyages dans des pays d'Afrique et auprès des tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda; les déplacements des agents des services de sécurité et de communications devant assurer la sécurité et l'appui en matière de télécommunication et de cryptographie lors des voyages du Secrétaire général; les coûts plus élevés que prévu des voyages requis pour les activités d'audit dans les commissions régionales et aux Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi; les voyages requis pour des activités d'évaluation en vue d'établir le rapport sur ce qui s'est passé à Srebrenica et les missions politiques spéciales faisant suite à des décisions prises par le Conseil de sécurité concernant la situation en Angola et les envoyés spéciaux du Secrétaire général dans les Balkans; les ressources supplémentaires requises par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour le recrutement de personnel indépendant, interprètes, traducteurs et autres, pour ses services de conférence; les déplacements à la CEA et à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour répondre au nombre croissant de demandes des États membres concernant la collecte de données pour réaliser des études et la prestation de services consultatifs au titre de leurs programmes de travail.

26. L'augmentation nette de 12,5 millions de dollars à la rubrique Mobilier et matériel se rapporte en partie à l'achat de 13 serveurs haut de gamme en vue d'améliorer les installations du Système intégré de gestion (SIG) dans les lieux d'affectation hors Siège, d'équipements de sécurité supplémentaires et de mobilier et de matériel supplémentaires à l'occasion de travaux de réaménagement de l'espace et de rénovation; à l'achat de matériel supplémentaire de bureautique, surtout pour assurer la connectabilité de la CEA et des cinq centres de développement sous-régional, etc., ainsi que de matériel multimédia nécessaire au centre de conférences, par exemple pour les vidéoconférences et la diffusion sur l'Internet; à l'achat d'imprimantes reliées au réseau et d'imprimantes portables, de serveurs et d'ordinateurs; à la poursuite de l'adaptation du milieu de travail aux exigences de l'ergonomie au Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, au remplacement du matériel devenu vétuste et à l'amélioration du système et du matériel d'imprimerie et de correction d'épreuves à la section de la reproduction.

27. L'augmentation nette à la rubrique Amélioration des locaux se rapporte à de nombreux projets devant être entrepris sans attendre à New York, en particulier la mise en conformité pour l'an 2000 des générateurs de secours, des installations de distribution de l'électricité et des systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation et d'éclairage de secours; la réparation de fuites au premier sous-sol et les travaux d'étanchéité de la terrasse nord; des aménagements pour la mise en conformité avec les normes fixées par le règlement de construction en matière d'hygiène et de sécurité. Des crédits ont également été prévus pour Nairobi, pour des dépenses qu'il n'a pas été possible d'inscrire dans les comptes de l'exercice 1996-1997 au moment de leur clôture.

28. L'augmentation nette à la rubrique Subventions et contributions est imputable en grande partie aux chapitres 1A et 1B. Au chapitre 1A, les besoins supplémentaires se rapportent exclusivement à la part des dépenses du secrétariat central du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (1 million de dollars) prise en charge par l'ONU, ainsi qu'à un remboursement supplémentaire de l'Organisation au titre de l'exercice 1996-1997, qui n'a pu être comptabilisé lors de la clôture des comptes de l'exercice 1996-1997 car les factures n'avaient pas été soumises à temps par la Caisse commune. Au chapitre 1B, des crédits supplémentaires de 4,3 millions de dollars sont

nécessaires à l'Office des Nations Unies à Vienne en raison d'une diminution des remboursements reçus, pour l'essentiel de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et dans une moindre mesure de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), pour des services de traduction et pour les services de reproduction et de distribution correspondants.

29. La diminution nette des autres dépenses de personnel (12,8 millions de dollars) tient en grande partie aux éléments suivants : la baisse des crédits nécessaires au titre du personnel temporaire pour les réunions et du personnel temporaire autre que celui affecté aux réunions, en particulier au Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence, les effectifs étant mieux utilisés grâce à l'aménagement des horaires de travail; divers éléments liés aux missions de maintien de la paix et aux missions spéciales et, en particulier, le fait qu'il y a moins de chevauchements entre les séjours des observateurs militaires qui arrivent et ceux qui partent, que le coût unitaire des Volontaires des Nations Unies s'est avéré inférieur à celui qui avait été pris comme hypothèse, et que des postes nouvellement créés à la Mission des bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan, par exemple, n'ont pas été pourvus en raison de la situation qui règne dans la région; la diminution des dépenses à engager au titre du régime d'assurance maladie après la cessation de service.

30. La diminution nette enregistrée à la rubrique Services contractuels (3,4 millions de dollars) est en partie imputable au Bureau des affaires juridiques, où, malgré les initiatives prises pour rattraper le retard accumulé dans la publication du *Recueil des Traités*, les travaux contractuels d'imprimerie continuent d'accuser des retards; à la diminution des crédits nécessaires pour acheter des logiciels brevetés et des produits de base de données et faire appel à des services spécialisés, d'ici à ce que les archives et le matériel de gestion des archives soient installés dans de nouveaux locaux; au recours plus systématique aux services internes de reproduction, par exemple de la part du Département des affaires économiques et sociales et de la Commission économique pour l'Europe; au recours moins fréquent à la traduction contractuelle.

31. Pour ce qui est de la diminution de 14 millions de dollars à la rubrique Frais généraux de fonctionnement, elle résulte en grande partie de l'amélioration des conditions de location, qui ont été renégociées avec la United Nations Development Corporation; de la réduction du coût des services collectifs de distribution, grâce à des mesures d'économie d'énergie; du fait qu'il a fallu dépenser moins que prévu pour la maintenance du matériel de traitement de données et qu'on a renégocié les conditions des achats locaux de mobilier et de matériel à la CEA; de la baisse du coût des communications interurbaines et internationales grâce aux tarifs offerts par les compagnies de télécommunications et à une plus grande utilisation de l'Internet, et de la réduction des frais de fonctionnement de certaines opérations de maintien de la paix et missions spéciales. S'agissant des fournitures et accessoires, la diminution nette (4,5 millions de dollars) résulte en grande partie du contrôle plus strict auquel sont soumis les achats de fournitures telles que le papier, notamment pour photocopieuse et de la moins grande quantité de fournitures requises pour l'informatique, ainsi que de fournitures et de pièces de rechange nécessaires au bon fonctionnement des services de télécommunication et d'informatique.

32. La diminution nette de 2,6 millions de dollars des crédits nécessaires au titre des émoluments des non-fonctionnaires, des consultants et experts et des dépenses de représentation s'explique notamment par les éléments suivants : la réduction des ressources nécessaires pour la rémunération des juges de la Cour internationale de Justice; une réduction nette des dépenses consacrées aux consultants et experts, grâce à un recours plus systématique aux compétences internes à l'Organisation pour plusieurs chapitres; la

réduction des dépenses à consacrer aux experts, les frais liés à leur participation et à leur hébergement étant moins élevés que prévu.

33. Dans le budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999, on a adopté une présentation uniforme des dépenses relatives aux activités qui ne sont pas entièrement à la charge de l'Organisation, dépenses qui sont donc partagées entre l'Organisation et d'autres entités. C'est pourquoi dans le présent rapport, les montants nets des ressources nécessaires, c'est-à-dire la part de l'Organisation dans les activités concernées aux chapitres 1B, 27F, 29 et 30, sont pris en compte dans l'examen du montant global définitif du budget-programme 1998-1999 effectué plus haut et figurent dans les états 1 à 3 aux fins de l'ouverture des crédits.

34. Les montants bruts définitifs recommandés pour les activités budgétisées séparément en chiffres nets seraient les suivants : Corps commun d'inspection – 7,8 millions de dollars; Commission de la fonction publique internationale – 10,6 millions de dollars; secrétariats du Comité consultatif pour les questions administratives – 1,5 million – du Comité de coordination des systèmes informatiques – 1,3 million – et du Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations – 800 000 dollars; services de conférence – 3,9 millions de dollars – et services de sécurité – 10,2 millions – à l'Office des Nations Unies à Vienne; sécurité interorganisations – 4,1 millions.

### III. Chapitre des recettes

35. La diminution totale de 6,3 millions de dollars prévue au titre des recettes se répartit comme suit entre les différents chapitres :

<i>Chapitre des recettes</i>	<i>Prévisions de recettes approuvées</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Prévisions de recettes révisées</i>
	<i>(En millions de dollars É.-U.)</i>		
1. Recettes provenant des contributions du personnel	324,8	(10,1)	314,7
2. Recettes générales	33,6	4,0	37,6
3. Services destinés au public	4,3	(0,2)	4,1
<b>Total</b>	<b>362,7</b>	<b>(6,3)</b>	<b>356,4</b>

#### **Chapitre premier des recettes. Recettes provenant des contributions du personnel**

36. La diminution de 10,1 millions de dollars observée au chapitre premier des recettes est liée au montant des décaissements effectués au titre des contributions du personnel inscrites au chapitre correspondant des dépenses ajouté aux recettes provenant des contributions du personnel retenues sur les émoluments des fonctionnaires dont la rémunération est imputée sur le produit des activités productrices de recettes au chapitre 3 des recettes.

#### **Chapitre 2 des recettes. Recettes générales**

37. La diminution nette observée au chapitre 2 des recettes est due à plusieurs facteurs dont les plus importants sont les suivants : augmentation des loyers perçus (3,4 millions de dollars), des intérêts bancaires (2,2 millions de dollars), des contributions versées par les États non membres et des recettes provenant du remboursement de dépenses d'exercices

antérieurs (2,2 millions de dollars) et, en contrepartie, réduction des remboursements effectués au titre de services fournis aux institutions spécialisés et à d'autres organismes (1,6 million de dollars), des recettes accessoires et autres recettes diverses (2,2 millions de dollars).

### **Chapitre 3 des recettes. Services destinés au public**

38. La diminution constatée au chapitre 3 tient essentiellement à la réduction des recettes brutes, qui a été plus importante que celle enregistrée dans les dépenses correspondantes. La moindre rentabilité des articles philatéliques a été compensée en partie par une amélioration des résultats dans les ventes de publications et dans l'exploitation du garage et du kiosque à journaux.

## **IV. Indemnités versées en application d'arrêts du Tribunal administratif des Nations Unies**

39. Conformément à la résolution 52/220 de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 1997, les dépenses occasionnées par l'indemnisation de fonctionnaires en application d'arrêts du Tribunal administratif sont incluses dans le montant définitif des dépenses prévues pour l'exercice biennal 1998-1999. Les montants spécifiques pour chaque chapitre figurent dans l'état 9.

## **V. Compte pour le développement**

40. Au paragraphe 24 de sa résolution 52/12 B du 19 décembre 1997, l'Assemblée générale a décidé, entre autres dispositions, de créer un compte pour le développement dans le cadre du budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999. Dans sa résolution 52/221 A du 22 décembre 1999, elle a ouvert un crédit d'un montant de 13 065 000 dollars pour le Compte pour le développement au chapitre 34 du budget-programme. Conformément à la résolution 54/15 du 29 octobre 1999, les ressources inscrites au chapitre 34 pour l'exercice biennal 1998-1999 ont été virées à un compte spécial pluriannuel créé en application de cette résolution pour financer des activités supplémentaires relatives au développement.

41. Un rapport financier sur l'utilisation des ressources virées au compte spécial sera présenté à l'occasion de la publication des états financiers vérifiés de l'Organisation pour l'exercice 1998-1999. Des rapports sur l'exécution des projets approuvés par l'Assemblée générale dans ses résolutions 53/220 A du 7 avril 1999 et 53/220 B du 8 juin 1999 seront présentés à l'Assemblée conformément aux règles et règlements en vigueur et aux demandes formulées dans ces résolutions.

## Récapitulatif des prévisions de dépenses par chapitre et par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre des dépenses	Montant de l'ouverture de crédits révisés pour 1998-1999	Taux de change	Modifications prévues				Montant proposé de l'ouverture de crédits définitive pour 1998-1999
			Inflation	Écart se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires	Écart se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs	
1A. Politique, direction et coordination d'ensemble	41 341,2	(76,0)	(13,0)	-	453,5	364,5	41 705,7
1B. Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence	427 653,8	(1 843,8)	(158,6)	-	11 833,3	9 830,9	437 484,7
2A. Affaires politiques	41 233,9	-	26,6	-	(210,1)	(183,5)	41 050,4
2B. Désarmement	12 975,9	(21,5)	21,1	-	(1 171,7)	(1 172,1)	11 803,8
3. Opérations de maintien de la paix et missions spéciales	181 423,7	(2 933,9)	1 059,9	4 037,9	(16 521,4)	(14 357,5)	167 066,2
4. Utilisations pacifiques de l'espace	3 934,8	(45,2)	(6,2)	-	294,3	242,9	4 177,7
5. Cour internationale de Justice	20 659,6	(75,0)	(27,3)	178,6	445,5	521,8	21 181,4
6. Affaires juridiques	32 449,2	(53,0)	3,7	-	(959,0)	(1 008,3)	31 440,9
7A. Affaires économiques et sociales	106 958,4	(8,3)	60,1	-	(2 029,8)	(1 978,0)	104 980,4
8. Afrique : Nouvel Ordre du jour pour le développement	5 230,0	(26,2)	23,9	-	(260,6)	(262,9)	4 967,1
11A. Commerce et développement	93 296,4	(923,8)	(35,8)	-	(3 391,7)	(4 351,3)	88 945,1
11B. Centre du commerce international CNUCED/OMC	19 812,7	-	-	-	(1 291,5)	(1 291,5)	18 521,2
12. Environnement	8 756,6	(315,2)	193,2	-	172,0	50,0	8 806,6
13. Établissements humains	12 588,7	(586,8)	415,4	-	539,1	367,7	12 956,4
14. Lutte contre la criminalité	5 357,3	(62,2)	(8,1)	-	(528,3)	(598,6)	4 758,7
15. Contrôle international des drogues	14 728,4	(161,3)	(26,6)	-	(654,6)	(842,5)	13 885,9
16. Développement économique et social en Afrique	80 607,8	(3 097,6)	2 280,9	-	(2 236,5)	(3 053,2)	77 554,6
17. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	56 675,9	2 133,6	(2 583,1)	-	(2 278,0)	(2 727,5)	53 948,4
18. Développement économique de l'Europe	43 549,6	(436,8)	(3,2)	-	(578,6)	(1 018,6)	42 531,0
19. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	82 684,0	(3 195,1)	746,6	-	(1 110,3)	(3 558,8)	79 125,2
20. Développement économique et social en Asie occidentale	49 752,3	135,5	(323,2)	-	(7 781,0)	(7 968,7)	41 783,6
21. Programme ordinaire de coopération technique	42 655,2	(140,7)	(257,3)	-	-	(398,0)	42 257,2



Chapitre des dépenses	Modifications prévues					Montant proposé de l'ouverture de crédits définitive pour 1998-1999	
	Montant de l'ouverture de crédits révisé pour 1998-1999	Taux de change	Inflation	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires d'autres facteurs	Écarts se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à des postes ou à d'autres facteurs		Total
22. Droits de l'homme	40 832,6	(395,0)	(26,4)	553,5	933,1	1 065,2	41 897,8
23. Opérations de protection et d'assistance en faveur des réfugiés	45 051,0	(450,0)	(1,0)	-	1 920,4	1 469,4	46 520,4
24. Réfugiés de Palestine	21 804,8	(1 003,6)	846,7	-	3 234,4	3 077,5	24 882,3
25. Aide humanitaire	17 583,2	(39,6)	3,0	-	71,0	34,4	17 617,6
26. Communication et information	135 574,0	(76,7)	266,3	-	(1 900,7)	(1 711,1)	133 862,9
27. Services administratifs	446 297,8	(1 956,8)	(471,7)	-	(3 459,4)	(5 887,9)	440 409,9
27A. Administration : Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	11 090,3	-	3,2	-	(49,4)	(46,2)	11 044,1
27B. Administration : Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	20 888,2	-	5,9	-	(698,1)	(692,2)	20 196,0
27C. Administration : Bureau de la gestion des ressources humaines	44 675,8	-	(21,2)	-	1 303,6	1 282,4	45 958,2
27D. Administration : Services d'appui	226 894,0	(8,7)	(409,8)	-	(4 013,1)	(4 431,6)	222 462,4
27E. Administration : Genève	99 853,2	(996,2)	(84,2)	-	(1 199,0)	(2 279,4)	97 573,8
27G. Administration : Vienne	30 701,4	(365,9)	(133,5)	-	(361,0)	(860,4)	29 841,0
27H. Administration : Nairobi	12 194,9	(586,0)	167,9	-	1 557,6	1 139,5	13 334,4
28. Contrôle interne	17 941,5	(70,9)	59,7	-	(162,3)	(173,5)	17 768,0
29. Activités administratives financées en commun	5 824,2	(25,3)	(11,5)	-	2 176,7	2 139,9	7 964,1
30. Dépenses spéciales	52 684,3	(74,0)	(2 757,5)	-	(5 396,3)	(8 227,8)	44 456,5
31. Dépenses d'équipement	34 173,1	(212,8)	(163,5)	-	3 214,8	2 838,5	37 011,6
32. Contributions du personnel	314 746,6	(1 132,2)	(1 145,9)	-	(554,8)	(2 832,9)	311 913,7
34. Compte pour le développement	13 065,0	-	-	-	-	-	13 065,0
<b>Montant total brut des prévisions de dépenses</b>	<b>2 529 903,5</b>	<b>(17 170,2)</b>	<b>(2 012,8)</b>	<b>4 770,0</b>	<b>(27 188,5)</b>	<b>(41 601,5)</b>	<b>2 488 302,0</b>

## Récapitulatif des prévisions de dépenses par objet de dépense et par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre des dépenses	Montant de l'ouverture de crédits révisés pour 1998-1999	Modifications prévues				Montant proposé de l'ouverture de crédits définitive pour 1998-1999
		Taux de change	Inflation	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires	Écarts se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs	
1. Postes	1 383 398,0	(12 503,0)	4 546,0	-	(12 300,1)	1 363 140,9
2. Autres dépenses de personnel	224 117,6	(994,1)	(2 982,7)	2 212,8	(12 771,0)	209 582,6
3. Émoluments des non-fonctionnaires	9 189,6	-	(1,5)	178,6	(161,4)	9 205,3
4. Consultants et experts	15 972,4	(89,8)	(100,6)	218,1	(543,1)	15 457,0
5. Voyages	46 397,8	(118,2)	(89,1)	1 248,1	1 328,2	48 766,8
6. Services contractuels	67 346,9	(145,3)	(189,6)	-	(3 448,7)	63 563,3
7. Frais généraux de fonctionnement	216 847,0	(976,9)	(910,3)	651,9	(14 014,7)	201 597,0
8. Dépenses de représentation	964,5	(4,3)	(3,4)	2,9	(65,9)	893,8
9. Fournitures et accessoires	30 760,5	(206,4)	(178,8)	79,4	(4 491,6)	25 963,1
10. Mobilier et matériel	37 083,5	(97,5)	(169,1)	178,2	12 501,1	49 496,2
11. Amélioration des locaux	34 173,1	(212,8)	(163,5)	-	3 214,8	37 011,6
12. Subventions et contributions	86 438,1	(549,0)	(367,0)	-	5 410,2	90 932,3
13. Dépenses diverses	377 214,5	(1 272,9)	(1 403,2)	-	(1 846,3)	372 692,1
<b>Total</b>	<b>2 529 903,5</b>	<b>(17 170,2)</b>	<b>(2 012,8)</b>	<b>4 770,0</b>	<b>(27 188,5)</b>	<b>2 488 302,0</b>

## État 3

## Récapitulatif des prévisions de dépenses par chapitre, objet de dépense et facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre des dépenses	Modifications prévues					Montant de l'ouverture de crédits révisée pour 1998-1999	Taux de change	Inflation	Autorisation d'engagement et dépenses imprévues et extraordinaires	Écart se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs	Montant proposé de l'ouverture de crédits définitive pour 1998-1999
	Taux de change	Inflation	Autorisation d'engagement et dépenses imprévues et extraordinaires	Écart se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs	Montant proposé de l'ouverture de crédits définitive pour 1998-1999						
<b>1A. Politique, direction et coordination d'ensemble</b>											
Postes	24 217,4	(72,3)	20,0	-	(478,6)					(530,9)	23 686,5
Autres dépenses de personnel	1 015,6	(1,0)	(1,9)	-	126,7					123,8	1 139,4
Émoluments des non-fonctionnaires	327,2	-	-	-	16,0					16,0	343,2
Consultants et experts	449,8	-	(0,9)	-	(208,9)					(209,8)	240,0
Voyages	7 022,6	(0,9)	(13,6)	-	163,7					149,2	7 171,8
Services contractuels	3 105,6	-	(6,0)	-	4,1					(1,9)	3 103,7
Frais généraux de fonctionnement	805,2	(0,7)	(1,6)	-	(33,0)					(55,3)	749,9
Dépenses de représentation	272,4	(0,3)	(0,5)	-	(7,4)					(8,2)	264,2
Fournitures et accessoires	84,7	(0,3)	(0,1)	-	(25,2)					(25,6)	59,1
Mobilier et matériel	180,1	(0,5)	(0,3)	-	(107,3)					(108,1)	72,0
Subventions et contributions	3 860,6	-	(8,1)	-	1 023,4					1 015,3	4 875,9
<b>Total</b>	<b>41 341,2</b>	<b>(76,0)</b>	<b>(13,0)</b>	<b>-</b>	<b>453,5</b>					<b>364,5</b>	<b>41 705,7</b>
<b>1B. Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence</b>											
Postes	331 112,2	(1 271,7)	169,5	-	11 727,2					10 625,0	341 737,2
Autres dépenses de personnel	43 144,9	(141,2)	(86,1)	-	(6 965,7)					(7 193,0)	35 951,9
Voyages	669,0	(0,3)	(1,2)	-	(46,7)					(48,2)	620,8
Services contractuels	8 961,3	(25,9)	(20,9)	-	(373,4)					(420,2)	8 541,1
Frais généraux de fonctionnement	4 645,9	(17,2)	(9,3)	-	(601,0)					(627,5)	4 018,4
Dépenses de représentation	35,8	-	(0,1)	-	20,9					20,8	56,6
Fournitures et accessoires	8 688,7	(26,6)	(18,9)	-	(584,0)					(629,5)	8 059,2
Mobilier et matériel	1 929,7	(13,2)	(3,7)	-	4 331,1					4 314,2	6 243,9
Subventions et contributions	28 466,3	(347,7)	(187,9)	-	4 324,9					3 789,3	32 255,6
<b>Total</b>	<b>427 653,8</b>	<b>(1 843,8)</b>	<b>(158,6)</b>	<b>-</b>	<b>11 833,3</b>					<b>9 830,9</b>	<b>437 484,7</b>
<b>2A. Affaires politiques</b>											
Postes	35 878,8	-	37,1	-	(904,6)					(867,5)	35 011,3
Autres dépenses de personnel	781,6	-	(1,5)	-	300,4					298,9	1 080,5
Consultants et experts	119,8	-	(0,2)	-	224,0					223,8	343,6

## Modifications prévues

Chapitre des dépenses	Montant de l'ouverture de crédits révisés pour 1998-1999	Taux de change	Inflation	Modifications prévues		Total pour 1998-1999
				Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires d'autres facteurs	Écart se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs	
Voyages	2 080,1	-	(4,1)	-	(171,6)	(175,7)
Services contractuels	468,8	-	(0,8)	-	175,0	174,2
Frais généraux de fonctionnement	1 202,6	-	(2,3)	-	(64,3)	(66,6)
Dépenses de représentation	65,8	-	(0,2)	-	(19,0)	(19,2)
Fournitures et accessoires	147,9	-	(0,3)	-	4,6	4,3
Mobilier et matériel	488,5	-	(1,1)	-	245,4	244,3
Subventions et contributions	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>41 233,9</b>	<b>-</b>	<b>26,6</b>	<b>-</b>	<b>(210,1)</b>	<b>(183,5)</b>
<b>2B. Désarmement</b>						<b>41 050,4</b>
Postes	9 114,8	(21,1)	28,5	-	(1 087,1)	(1 079,7)
Autres dépenses de personnel	215,9	(0,3)	(0,4)	-	383,5	382,8
Consultants et experts	1 446,5	-	(2,8)	-	(167,5)	(170,3)
Voyages	443,5	(0,1)	(1,2)	-	(8,7)	(10,0)
Services contractuels	84,6	-	(0,2)	-	(35,6)	(35,8)
Frais généraux de fonctionnement	147,8	-	(0,4)	-	(41,2)	(41,6)
Dépenses de représentation	12,6	-	(0,1)	-	0,1	-
Fournitures et accessoires	20,4	-	(0,1)	-	0,8	0,7
Mobilier et matériel	72,6	-	(0,3)	-	23,8	23,5
Subventions et contributions	1 417,2	-	(1,9)	-	(239,8)	(241,7)
<b>Total</b>	<b>12 975,9</b>	<b>(21,5)</b>	<b>21,1</b>	<b>-</b>	<b>(1 171,7)</b>	<b>(1 172,1)</b>
<b>3. Opérations de maintien de la paix et missions spéciales</b>						<b>11 803,8</b>
Postes	49 174,9	(1 939,9)	1 150,7	-	(6 373,0)	(7 162,2)
Autres dépenses de personnel	83 203,2	(578,5)	41,0	2 061,5	(7 557,3)	(6 033,3)
Consultants et experts	838,6	(8,3)	1,6	171,9	49,3	214,5
Voyages	6 783,5	-	(8,6)	959,5	215,7	1 166,6
Services contractuels	1 792,9	(0,5)	0,1	-	(81,2)	(81,6)
Frais généraux de fonctionnement	22 329,6	(309,9)	(69,0)	638,5	(1 716,9)	(1 457,3)
Dépenses de représentation	96,4	(1,5)	0,3	2,9	(16,9)	(15,2)
Fournitures et accessoires	4 410,2	(95,3)	(46,4)	74,4	(884,5)	(951,8)
						42 012,7
						77 169,9
						1 053,1
						7 950,1
						1 711,3
						20 872,3
						81,2
						3 458,4

	Modifications prévues					Montant de l'ouverture de crédits révisée pour 1998-1999	Taux de change	Inflation	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires d'autres facteurs	Écart se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à des postes ou à d'autres facteurs	Montant proposé de l'ouverture de crédits définitive Total pour 1998-1999
	Montant de l'ouverture de crédits révisée pour 1998-1999	Taux de change	Inflation	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires d'autres facteurs	Écart se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à des postes ou à d'autres facteurs						
<b>Chapitre des dépenses</b>											
Mobilier et matériel	12 783,9	-	(9,8)	129,2	(146,1)	(26,7)	12 757,2				
Subventions et contributions	10,5	-	-	-	(10,5)	(10,5)	-				
<b>Total</b>	<b>181 423,7</b>	<b>(2 933,9)</b>	<b>1 059,9</b>	<b>4 037,9</b>	<b>(16 521,4)</b>	<b>(14 357,5)</b>	<b>167 066,2</b>				
<b>4. Utilisations pacifiques de l'espace</b>											
Postes	3 313,9	(39,7)	(3,0)	-	285,6	242,9	3 556,8				
Autres dépenses de personnel	45,9	(0,5)	(0,4)	-	0,9	-	45,9				
Consultants et experts	16,3	(0,2)	-	-	0,2	-	16,3				
Voyages	104,7	-	(0,2)	-	3,6	3,4	108,1				
Frais généraux de fonctionnement	9,6	(0,2)	-	-	(1,7)	(1,9)	7,7				
Dépenses de représentation	2,9	(0,1)	-	-	(1,5)	(1,6)	1,3				
Mobilier et matériel	19,7	-	-	-	-	-	19,7				
Subventions et contributions	421,8	(4,5)	(2,6)	-	7,2	0,1	421,9				
<b>Total</b>	<b>3 934,8</b>	<b>(45,2)</b>	<b>(6,2)</b>	<b>-</b>	<b>294,3</b>	<b>242,9</b>	<b>4 177,7</b>				
<b>5. Cour internationale de Justice</b>											
Postes	7 147,4	(51,2)	(14,8)	-	469,6	403,6	7 551,0				
Autres dépenses de personnel	1 693,9	(12,0)	(3,8)	-	394,0	378,2	2 072,1				
Émoluments des non-fonctionnaires	7 481,3	-	(0,2)	178,6	(110,0)	68,4	7 549,7				
Consultants et experts	41,7	(0,3)	-	-	(6,8)	(7,1)	34,6				
Voyages	110,3	-	(0,2)	-	(36,6)	(36,8)	73,5				
Services contractuels	802,2	(5,7)	(1,7)	-	9,3	1,9	804,1				
Frais généraux de fonctionnement	2 719,5	(3,3)	(5,7)	-	(270,4)	(279,4)	2 440,1				
Dépenses de représentation	14,6	(0,1)	-	-	(3,1)	(3,2)	11,4				
Fournitures et accessoires	275,8	(1,9)	(0,5)	-	9,6	7,2	283,0				
Mobilier et matériel	372,9	(0,5)	(0,4)	-	(10,1)	(11,0)	361,9				
<b>Total</b>	<b>20 659,6</b>	<b>(75,0)</b>	<b>(27,3)</b>	<b>178,6</b>	<b>445,5</b>	<b>521,8</b>	<b>21 181,4</b>				
<b>6. Affaires juridiques</b>											
Postes	25 185,5	(34,4)	18,6	-	(720,0)	(735,8)	24 449,7				
Autres dépenses de personnel	396,5	(0,1)	(0,4)	-	15,1	14,6	411,1				
Émoluments des non-fonctionnaires	278,0	-	-	-	(36,0)	(36,0)	242,0				
Consultants et experts	527,9	(2,0)	(1,5)	-	145,1	141,6	669,5				
Voyages	2 572,9	(14,2)	(5,3)	-	(43,3)	(62,8)	2 510,1				

Chapitre des dépenses	Modifications prévues					Montant de l'ouverture de crédits révisés pour 1998-1999	Total pour 1998-1999
	Taux de change	Inflation	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires d'autres facteurs	Écarts se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs	Montant proposé de l'ouverture de crédits définitive		
Services contractuels	(1,7)	(5,5)	-	(302,3)	(309,5)	2 337,0	2 027,5
Frais généraux de fonctionnement	(0,2)	(0,9)	-	(0,7)	(1,8)	372,3	370,5
Dépenses de représentation	-	-	-	4,6	4,6	6,2	10,8
Fournitures et accessoires	-	(0,2)	-	11,0	10,8	75,0	85,8
Mobilier et matériel	(0,4)	(0,5)	-	(17,9)	(18,8)	346,3	327,5
Subventions et contributions	-	(0,6)	-	(14,6)	(15,2)	351,6	336,4
<b>Total</b>	<b>(53,0)</b>	<b>3,7</b>	<b>-</b>	<b>(959,0)</b>	<b>(1 008,3)</b>	<b>32 449,2</b>	<b>31 440,9</b>
<b>7A. Affaires économiques et sociales</b>							
Postes	(8,3)	86,8	-	(1 097,0)	(1 018,5)	93 502,5	92 484,0
Autres dépenses de personnel	-	(2,6)	-	232,3	229,7	1 182,1	1 411,8
Émoluments des non-fonctionnaires	-	-	-	4,5	4,5	142,0	146,5
Consultants et experts	-	(5,2)	-	(84,3)	(89,5)	2 538,0	2 448,5
Voyages	-	(10,4)	-	(619,9)	(630,3)	4 553,3	3 923,0
Services contractuels	-	(1,7)	-	(506,2)	(507,9)	876,8	368,9
Frais généraux de fonctionnement	-	(3,5)	-	211,9	208,4	1 850,0	2 058,4
Dépenses de représentation	-	(0,1)	-	0,1	-	22,8	22,8
Fournitures et accessoires	-	(0,4)	-	(12,0)	(12,4)	243,3	230,9
Mobilier et matériel	-	(1,6)	-	61,7	60,1	897,5	957,6
Subventions et contributions	-	(1,2)	-	(220,9)	(222,1)	1 150,1	928,0
<b>Total</b>	<b>(8,3)</b>	<b>60,1</b>	<b>-</b>	<b>(2 029,8)</b>	<b>(1 978,0)</b>	<b>106 958,4</b>	<b>104 980,4</b>
<b>8. Afrique : Nouvel Ordre du jour pour le développement</b>							
Postes	(26,2)	26,9	-	(261,0)	(260,3)	3 720,1	3 459,8
Autres dépenses de personnel	-	(0,6)	-	116,4	115,8	321,9	437,7
Consultants et experts	-	(1,1)	-	(66,7)	(67,8)	566,6	498,8
Voyages	-	(0,4)	-	0,4	-	240,6	240,6
Services contractuels	-	(0,8)	-	(111,4)	(112,2)	329,0	216,8
Frais généraux de fonctionnement	-	(0,1)	-	33,2	33,1	40,8	73,9
Fournitures et accessoires	-	-	-	(0,7)	(0,7)	11,0	10,3
Mobilier et matériel	-	-	-	29,2	29,2	-	29,2
<b>Total</b>	<b>(26,2)</b>	<b>23,9</b>	<b>-</b>	<b>(260,6)</b>	<b>(262,9)</b>	<b>5 230,0</b>	<b>4 967,1</b>

Chapitre des dépenses	Modifications prévues					Montant de l'ouverture de crédits révisée pour 1998-1999	Total pour 1998-1999
	Montant de l'ouverture de crédits révisée pour 1998-1999	Taux de change	Inflation	Autorisation d'engagement de dépenses imprévues et extraordinaires	Écart se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs		
<b>11A. Commerce et développement</b>							
Postes	80 693,4	(801,0)	(10,5)	-	(2 665,2)	77 216,7	(3 476,7)
Autres dépenses de personnel	1 114,6	(11,4)	(2,3)	-	21,5	1 122,4	7,8
Consultants et experts	2 343,8	(23,1)	(4,9)	-	(142,0)	2 173,8	(170,0)
Voyages	1 829,8	(15,9)	(2,9)	-	149,3	1 960,3	130,5
Services contractuels	566,0	(5,4)	(1,1)	-	(6,8)	552,7	(13,3)
Frais généraux de fonctionnement	2 848,6	(27,6)	(5,8)	-	(598,7)	2 216,5	(632,1)
Dépenses de représentation	39,4	(0,4)	(0,1)	-	13,8	52,7	13,3
Fournitures et accessoires	1 362,4	(13,6)	(2,8)	-	(231,1)	1 114,9	(247,5)
Mobilier et matériel	676,6	(6,7)	(1,6)	-	157,3	825,6	149,0
Subventions et contributions	1 821,8	(18,7)	(3,8)	-	(89,8)	1 709,5	(112,3)
<b>Total</b>	<b>93 296,4</b>	<b>(923,8)</b>	<b>(35,8)</b>	<b>-</b>	<b>(3 391,7)</b>	<b>88 945,1</b>	<b>(4 351,3)</b>
<b>11B. Centre du commerce international</b>							
CNUCED/OMC							
Dépenses diverses	19 812,7	-	-	-	(1 291,5)	18 521,2	(1 291,5)
<b>Total</b>	<b>19 812,7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 291,5)</b>	<b>18 521,2</b>	<b>(1 291,5)</b>
<b>12. Environnement</b>							
Postes	6 775,9	(276,7)	224,4	-	(198,2)	6 525,4	(250,5)
Autres dépenses de personnel	1 148,3	(14,6)	(6,5)	-	415,2	1 542,4	394,1
Consultants et experts	204,3	(7,4)	(7,2)	-	(8,1)	181,6	(22,7)
Voyages	292,9	(0,2)	(0,6)	-	(25,4)	266,7	(26,2)
Services contractuels	38,3	(2,0)	(2,1)	-	(9,6)	24,6	(13,7)
Frais généraux de fonctionnement	217,6	(10,7)	(11,4)	-	(2,0)	193,5	(24,1)
Dépenses de représentation	5,8	(0,3)	(0,3)	-	0,6	5,8	-
Fournitures et accessoires	53,1	(2,6)	(2,5)	-	3,8	51,8	(1,3)
Mobilier et matériel	20,4	(0,7)	(0,6)	-	(4,3)	14,8	(5,6)
<b>Total</b>	<b>8 756,6</b>	<b>(315,2)</b>	<b>193,2</b>	<b>-</b>	<b>172,0</b>	<b>8 806,6</b>	<b>50,0</b>
<b>13. Établissements humains</b>							
Postes	10 359,0	(537,7)	460,6	-	468,9	10 750,8	391,8
Autres dépenses de personnel	1 227,4	(11,5)	(3,7)	-	21,9	1 234,1	6,7
Consultants et experts	403,4	(15,3)	(17,1)	-	19,0	390,0	(13,4)

	Modifications prévues					Montant de l'ouverture de crédits révisée pour 1998-1999	Inflation	Taux de change	Écart se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à des postes ou à d'autres facteurs	Montant proposé de l'ouverture de crédits définitive Total pour 1998-1999
	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires					
<b>Chapitre des dépenses</b>										
Voyages						114,0	-	(0,3)	0,3	114,0
Services contractuels						80,8	(4,3)	(4,6)	8,8	80,7
Frais généraux de fonctionnement						167,2	(6,4)	(7,1)	5,7	159,4
Dépenses de représentation						5,4	(0,3)	(0,3)	0,7	5,5
Fournitures et accessoires						86,9	(4,0)	(4,2)	(1,4)	77,3
Mobilier et matériel						144,6	(7,3)	(7,9)	15,2	144,6
<b>Total</b>						<b>12 588,7</b>	<b>(586,8)</b>	<b>415,4</b>	<b>539,1</b>	<b>12 956,4</b>
<b>14. Lutte contre la criminalité</b>										
Postes						4 466,2	(53,6)	(3,2)	(461,3)	3 948,1
Autres dépenses de personnel						315,5	(4,4)	(2,2)	(67,6)	241,3
Consultants et experts						188,5	(2,3)	(1,3)	(52,2)	132,7
Voyages						239,9	-	(0,5)	50,8	290,2
Services contractuels						57,4	(0,6)	(0,3)	(7,4)	49,1
Frais généraux de fonctionnement						16,4	(0,3)	(0,1)	0,4	16,4
Dépenses de représentation						2,8	(0,1)	-	(1,8)	0,9
Mobilier et matériel						70,6	(0,9)	(0,5)	10,8	80,0
<b>Total</b>						<b>5 357,3</b>	<b>(62,2)</b>	<b>(8,1)</b>	<b>(528,3)</b>	<b>4 758,7</b>
<b>15. Contrôle international des drogues</b>										
Postes						11 644,1	(138,4)	(12,1)	(317,6)	11 176,0
Autres dépenses de personnel						391,3	(4,8)	(2,6)	7,4	391,3
Émoluments des non-fonctionnaires						86,0	-	-	-	86,0
Consultants et experts						585,8	(7,4)	(3,8)	(146,2)	428,4
Voyages						1 182,2	-	(2,6)	(41,7)	1 137,9
Services contractuels						396,1	(5,1)	(2,6)	(73,5)	314,9
Frais généraux de fonctionnement						154,8	(2,1)	(1,0)	(12,7)	139,0
Dépenses de représentation						2,7	-	-	(0,1)	2,6
Fournitures et accessoires						134,8	(1,6)	(1,0)	(19,2)	113,0
Mobilier et matériel						150,6	(1,9)	(0,9)	(51,0)	96,8
Subventions et contributions						-	-	-	-	-
<b>Total</b>						<b>14 728,4</b>	<b>(161,3)</b>	<b>(26,6)</b>	<b>(654,6)</b>	<b>13 885,9</b>



Chapitre des dépenses	Modifications prévues					Montant de l'ouverture de crédits révisée pour 1998-1999	Total pour 1998-1999
	Montant de l'ouverture de crédits révisée pour 1998-1999	Taux de change	Inflation	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires d'autres facteurs	Écart se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs		
<b>16. Développement économique et social en Afrique</b>							
Postes	60 010,6	(3 097,6)	2 318,9	-	(3 549,1)	(4 327,8)	55 682,8
Autres dépenses de personnel	2 558,6	-	(5,0)	-	214,3	209,3	2 767,9
Consultants et experts	1 542,8	-	(2,9)	-	83,9	81,0	1 623,8
Voyages	2 266,0	-	(4,1)	-	351,4	347,3	2 613,3
Services contractuels	996,0	-	(2,2)	-	219,9	217,7	1 213,7
Frais généraux de fonctionnement	7 144,7	-	(13,9)	-	(1 629,4)	(1 643,3)	5 501,4
Dépenses de représentation	25,6	-	-	-	-	-	25,6
Fournitures et accessoires	2 035,7	-	(4,1)	-	(350,7)	(354,8)	1 680,9
Mobilier et matériel	2 801,5	-	(5,7)	-	2 423,2	2 417,5	5 219,0
Subventions et contributions	1 226,3	-	(0,1)	-	-	(0,1)	1 226,2
<b>Total</b>	<b>80 607,8</b>	<b>(3 097,6)</b>	<b>2 280,9</b>	<b>-</b>	<b>(2 236,5)</b>	<b>(3 053,2)</b>	<b>77 554,6</b>
<b>17. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique</b>							
Postes	48 784,5	1 820,7	(2 304,6)	-	(2 189,8)	(2 673,7)	46 110,8
Autres dépenses de personnel	958,9	48,4	(43,0)	-	(247,5)	(242,1)	716,8
Consultants et experts	381,8	17,6	(15,1)	-	42,3	44,8	426,6
Voyages	1 330,1	-	(2,5)	-	(315,2)	(317,7)	1 012,4
Services contractuels	398,2	18,3	(16,2)	-	58,5	60,6	458,8
Frais généraux de fonctionnement	3 350,3	153,1	(136,2)	-	(78,6)	(61,7)	3 288,6
Dépenses de représentation	14,6	0,5	(0,6)	-	-	(0,1)	14,5
Fournitures et accessoires	582,5	27,1	(23,9)	-	(30,0)	(26,8)	555,7
Mobilier et matériel	875,0	47,9	(41,0)	-	482,3	489,2	1 364,2
Subventions et contributions	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>56 675,9</b>	<b>2 133,6</b>	<b>(2 583,1)</b>	<b>-</b>	<b>(2 278,0)</b>	<b>(2 727,5)</b>	<b>53 948,4</b>
<b>18. Développement économique de l'Europe</b>							
Postes	40 020,9	(402,0)	4,1	-	(452,4)	(850,3)	39 170,6
Autres dépenses de personnel	184,5	(1,9)	(0,3)	-	(3,5)	(5,7)	178,8
Consultants et experts	376,2	(3,9)	(0,9)	-	(5,9)	(10,7)	365,5
Voyages	622,1	(6,4)	(1,3)	-	40,3	32,6	654,7
Services contractuels	373,7	(3,4)	(0,8)	-	(152,9)	(157,1)	216,6
Frais généraux de fonctionnement	158,5	(1,6)	(0,3)	-	(77,3)	(79,2)	79,3

Chapitre des dépenses	Modifications prévues					Montant de l'ouverture de crédits révisée pour 1998-1999	Écartes se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs	Montant proposé de l'ouverture de crédits définitive Total pour 1998-1999
	Montant de l'ouverture de crédits révisée pour 1998-1999	Taux de change	Inflation	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires	Écartes se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs			
Dépenses de représentation	15,6	(0,2)	-	-	-	15,4	(0,2)	15,4
Fournitures et accessoires	115,3	(1,1)	(0,3)	-	(18,8)	95,1	(20,2)	95,1
Mobilier et matériel	485,4	(4,0)	(0,8)	-	(15,6)	465,0	(20,4)	465,0
Subventions et contributions	1 197,4	(12,3)	(2,6)	-	107,5	1 290,0	92,6	1 290,0
<b>Total</b>	<b>43 549,6</b>	<b>(436,8)</b>	<b>(3,2)</b>	-	<b>(578,6)</b>	<b>42 531,0</b>	<b>(1 018,6)</b>	<b>42 531,0</b>
<b>19. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes</b>								
Postes	65 794,1	(2 672,0)	929,0	-	(671,9)	63 379,2	(2 414,9)	63 379,2
Autres dépenses de personnel	1 891,8	(72,8)	(25,4)	-	45,3	1 838,9	(52,9)	1 838,9
Consultants et experts	1 054,2	(38,0)	(12,3)	-	137,5	1 141,4	87,2	1 141,4
Voyages	1 667,3	-	(2,8)	-	143,8	1 41,0	141,0	1 41,0
Services contractuels	1 661,1	(67,1)	(23,2)	-	19,9	1 590,7	(70,4)	1 590,7
Frais généraux de fonctionnement	8 075,1	(245,8)	(86,8)	-	(1 056,0)	6 686,5	(1 388,6)	6 686,5
Dépenses de représentation	28,6	(1,3)	(0,4)	-	1,4	28,3	(0,3)	28,3
Fournitures et accessoires	1 151,1	(45,2)	(14,1)	-	47,0	1 138,8	(12,3)	1 138,8
Mobilier et matériel	1 360,7	(52,9)	(17,4)	-	222,7	1 513,1	152,4	1 513,1
Subventions et contributions	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>82 684,0</b>	<b>(3 195,1)</b>	<b>746,6</b>	-	<b>(1 110,3)</b>	<b>79 125,2</b>	<b>(3 558,8)</b>	<b>79 125,2</b>
<b>20. Développement économique et social en Asie occidentale</b>								
Postes	41 286,5	107,4	(161,6)	-	(7 088,2)	34 144,1	(7 142,4)	34 144,1
Autres dépenses de personnel	518,0	1,7	(10,8)	-	450,1	959,0	441,0	959,0
Consultants et experts	1 053,4	3,9	(21,2)	-	(47,3)	988,8	(64,6)	988,8
Voyages	468,8	-	(0,8)	-	(16,6)	451,4	(17,4)	451,4
Services contractuels	440,8	1,6	(9,0)	-	280,1	713,5	272,7	713,5
Frais généraux de fonctionnement	4 301,4	15,0	(85,7)	-	(1 326,6)	2 904,1	(1 397,3)	2 904,1
Dépenses de représentation	18,0	0,1	(0,3)	-	(0,1)	17,7	(0,3)	17,7
Fournitures et accessoires	681,8	2,4	(13,8)	-	10,7	681,1	(0,7)	681,1
Mobilier et matériel	983,6	3,4	(20,0)	-	(43,1)	923,9	(59,7)	923,9
<b>Total</b>	<b>49 752,3</b>	<b>135,5</b>	<b>(323,2)</b>	-	<b>(7 781,0)</b>	<b>41 783,6</b>	<b>(7 968,7)</b>	<b>41 783,6</b>

Chapitre des dépenses	Modifications prévues					Montant de l'ouverture de crédits révisée pour 1998-1999	Écart se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs	Montant proposé de l'ouverture de crédits définitive pour 1998-1999
	Taux de change	Inflation	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires					
<b>21. Programme ordinaire de coopération technique</b>								
Dépenses diverses	42 655,2	(140,7)	(257,3)	-	-	(398,0)	42 257,2	
<b>Total</b>	<b>42 655,2</b>	<b>(140,7)</b>	<b>(257,3)</b>	-	-	<b>(398,0)</b>	<b>42 257,2</b>	
<b>22. Droits de l'homme</b>								
Postes	28 009,5	(267,9)	1,4	-	(1 475,8)	(1 742,3)	26 267,2	
Autres dépenses de personnel	3 403,3	(33,8)	(6,9)	151,3	750,4	861,0	4 264,3	
Émoluments des non-fonctionnaires	224,0	-	-	-	(51,0)	(51,0)	173,0	
Consultants et experts	100,9	(1,3)	(0,4)	46,2	43,2	87,7	188,6	
Voyages	7 575,9	(77,3)	(16,6)	288,6	704,4	899,1	8 475,0	
Services contractuels	268,9	(2,7)	(0,4)	-	(78,0)	(81,1)	187,8	
Frais généraux de fonctionnement	741,8	(7,2)	(2,2)	13,4	737,4	741,4	1 483,2	
Dépenses de représentation	13,6	(0,1)	(0,1)	-	-	(0,2)	13,4	
Fournitures et accessoires	116,5	(1,1)	(0,4)	5,0	(5,0)	(1,5)	115,0	
Mobilier et matériel	337,6	(3,2)	(0,7)	49,0	307,6	352,7	690,3	
Subventions et contributions	40,6	(0,4)	(0,1)	-	(0,1)	(0,6)	40,0	
<b>Total</b>	<b>40 832,6</b>	<b>(395,0)</b>	<b>(26,4)</b>	<b>553,5</b>	<b>933,1</b>	<b>1 065,2</b>	<b>41 897,8</b>	
<b>23. Opérations de protection et d'assistance en faveur des réfugiés</b>								
Postes	42 222,6	(420,7)	4,9	-	1 885,1	1 469,3	43 691,9	
Autres dépenses de personnel	1 757,2	(18,0)	(3,7)	-	21,8	0,1	1 757,3	
Frais généraux de fonctionnement	993,9	(10,5)	(2,0)	-	12,5	-	993,9	
Fournitures et accessoires	77,3	(0,8)	(0,2)	-	1,0	-	77,3	
<b>Total</b>	<b>45 051,0</b>	<b>(450,0)</b>	<b>(1,0)</b>	-	<b>1 920,4</b>	<b>1 469,4</b>	<b>46 520,4</b>	
<b>24. Réfugiés de Palestine</b>								
Postes	21 782,2	(1 003,6)	846,8	-	3 234,4	3 077,6	24 858,8	
Autres dépenses de personnel	23,6	-	(0,1)	-	-	(0,1)	23,5	
<b>Total</b>	<b>21 804,8</b>	<b>(1 003,6)</b>	<b>846,7</b>	-	<b>3 234,4</b>	<b>3 077,5</b>	<b>24 882,3</b>	
<b>25. Aide humanitaire</b>								
Postes	10 001,9	(24,3)	11,4	-	426,3	413,4	10 415,3	
Autres dépenses de personnel	475,0	(0,8)	(0,9)	-	275,5	273,8	748,8	

Chapitre des dépenses	Modifications prévues					Montant de l'ouverture de crédits révisée pour 1998-1999	Total pour 1998-1999
	Taux de change	Inflation	Autorisation d'engagement de dépenses imprévues et extraordinaires	Écarts se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs	Montant de l'ouverture de crédits définitive		
Consultants et experts	225,1	(0,5)	(0,3)	(0,3)	(1,1)	224,0	
Voyages	1 081,4	(2,3)	(2,4)	153,8	149,1	1 230,5	
Services contractuels	251,2	(0,4)	(0,4)	(159,4)	(160,2)	91,0	
Frais généraux de fonctionnement	756,0	(1,1)	(1,7)	6,6	3,8	759,8	
Dépenses de représentation	11,2	-	-	(2,3)	(2,3)	8,9	
Fournitures et accessoires	95,1	(0,1)	(0,2)	(50,7)	(51,0)	44,1	
Mobilier et matériel	249,4	(0,6)	(0,6)	9,9	8,7	258,1	
Subventions et contributions	4 436,9	(9,5)	(1,9)	(588,4)	(599,8)	3 837,1	
<b>Total</b>	<b>17 583,2</b>	<b>(39,6)</b>	<b>3,0</b>	<b>71,0</b>	<b>34,4</b>	<b>17 617,6</b>	
<b>26. Communication et information</b>							
Postes	97 239,2	(61,0)	341,9	(729,0)	(448,1)	96 791,1	
Autres dépenses de personnel	4 334,0	(4,8)	(8,8)	1 496,3	1 482,7	5 816,7	
Consultants et experts	-	-	-	-	-	-	
Voyages	1 243,9	(0,1)	(2,5)	351,6	349,0	1 592,9	
Services contractuels	14 171,5	(1,7)	(27,1)	98,8	70,0	14 241,5	
Frais généraux de fonctionnement	10 888,1	(5,9)	(21,9)	(2 126,1)	(2 153,9)	8 734,2	
Dépenses de représentation	223,8	(0,1)	(0,4)	(46,5)	(47,0)	176,8	
Fournitures et accessoires	3 663,6	(1,0)	(7,4)	(726,1)	(734,5)	2 929,1	
Mobilier et matériel	3 509,1	(2,1)	(6,8)	(204,8)	(213,7)	3 295,4	
Subventions et contributions	300,8	-	(0,7)	(14,9)	(15,6)	285,2	
<b>Total</b>	<b>135 574,0</b>	<b>(76,7)</b>	<b>266,3</b>	<b>(1 900,7)</b>	<b>(1 711,1)</b>	<b>133 862,9</b>	
<b>27. Services administratifs</b>							
Postes	215 960,2	(1 138,9)	310,4	(16,3)	(844,8)	215 115,4	
Autres dépenses de personnel	23 002,0	(57,8)	(54,1)	3 429,5	3 317,6	26 319,6	
Consultants et experts	758,0	(1,3)	(2,6)	(258,7)	(262,6)	495,4	
Voyages	1 089,4	(0,5)	(2,4)	249,7	246,8	1 336,2	
Services contractuels	28 843,0	(38,7)	(61,9)	(2 406,8)	(2 507,4)	26 335,6	
Frais généraux de fonctionnement	140 239,4	(494,3)	(436,2)	(6 805,0)	(7 735,5)	132 503,9	
Dépenses de représentation	23,5	(0,1)	(0,1)	(5,1)	(5,3)	18,2	
Fournitures et accessoires	6 523,0	(40,7)	(36,6)	(1 571,1)	(1 648,4)	4 874,6	
Mobilier et matériel	8 000,0	(53,9)	(46,1)	4 762,7	4 662,7	12 662,7	

Chapitre des dépenses	Modifications prévues					Montant de l'ouverture de crédits révisée pour 1998-1999	Taux de change	Inflation	Autorisation d'engagement et dépenses imprévues et extraordinaires d'autres facteurs	Écart se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs	Montant proposé de l'ouverture de crédits définitive Total pour 1998-1999
	Subventions et contributions	Dépenses diverses	Total	Autres dépenses de personnel	Consultants et experts						
Subventions et contributions	21 859,3	(130,6)	(142,1)	-	(838,3)	(1 111,0)	20 748,3				
Dépenses diverses	-	-	-	-	-	-	-				
<b>Total</b>	<b>446 297,8</b>	<b>(1 956,8)</b>	<b>(471,7)</b>	<b>-</b>	<b>(3 459,4)</b>	<b>(5 887,9)</b>	<b>440 409,9</b>				
<b>27A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion</b>											
Postes	10 279,0	-	5,1	-	(257,6)	(252,5)	10 026,5				
Autres dépenses de personnel	150,7	-	(0,4)	-	331,9	331,5	482,2				
Consultants et experts	260,8	-	(0,4)	-	(122,1)	(122,5)	138,3				
Voyages	90,5	-	(0,1)	-	(2,4)	(2,5)	88,0				
Services contractuels	82,2	-	(0,2)	-	(0,2)	-	82,2				
Frais généraux de fonctionnement	125,9	-	(0,5)	-	0,3	(0,2)	125,7				
Dépenses de représentation	0,8	-	-	-	-	-	0,8				
Mobilier et matériel	100,4	-	(0,3)	-	0,3	-	100,4				
<b>Total</b>	<b>11 090,3</b>	<b>-</b>	<b>3,2</b>	<b>-</b>	<b>(49,4)</b>	<b>(46,2)</b>	<b>11 044,1</b>				
<b>27B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité</b>											
Postes	18 631,3	-	10,3	-	(685,7)	(675,4)	17 955,9				
Autres dépenses de personnel	686,2	-	(1,1)	-	666,6	665,5	1 351,7				
Consultants et experts	20,9	-	(0,1)	-	(20,8)	(20,9)	-				
Voyages	26,5	-	(0,2)	-	0,3	0,1	26,6				
Services contractuels	656,0	-	(1,2)	-	(479,6)	(480,8)	175,2				
Frais généraux de fonctionnement	449,0	-	(1,0)	-	(17,6)	(18,6)	430,4				
Dépenses de représentation	-	-	-	-	-	-	-				
Fournitures et accessoires	24,6	-	-	-	-	-	24,6				
Mobilier et matériel	393,7	-	(0,8)	-	(161,3)	(162,1)	231,6				
<b>Total</b>	<b>20 888,2</b>	<b>-</b>	<b>5,9</b>	<b>-</b>	<b>(698,1)</b>	<b>(692,2)</b>	<b>20 196,0</b>				
<b>27C. Bureau de la gestion des ressources humaines</b>											
Postes	27 330,1	-	12,8	-	324,0	336,8	27 666,9				
Autres dépenses de personnel	1 225,6	-	(2,2)	-	1 962,5	1 960,3	3 185,9				
Consultants et experts	62,2	-	(0,2)	-	75,7	75,5	137,7				
Voyages	585,7	-	(1,2)	-	23,8	22,6	608,3				
Services contractuels	14 463,7	-	(28,0)	-	(1 574,9)	(1 602,9)	12 860,8				

Chapitre des dépenses	Modifications prévues					Montant de l'ouverture de crédits révisés pour 1998-1999	Total pour 1998-1999
	Taux de change	Inflation	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires	Écarts se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs	Montant proposé de l'ouverture de crédits définitifs		
<b>Frais généraux de fonctionnement</b>	-	(0,6)	-	-	(0,6)	294,0	294,0
Dépenses de représentation	-	(0,1)	-	-	(0,1)	7,4	7,4
Fournitures et accessoires	-	(1,1)	-	-	(1,1)	359,0	359,0
Mobilier et matériel	-	(0,6)	-	492,5	491,9	838,2	838,2
<b>Total</b>	-	(21,2)	-	1 303,6	1 282,4	44 675,8	45 958,2
<b>27D. Services d'appui</b>							
Postes	-	(94,6)	-	(702,6)	(797,2)	76 509,7	76 509,7
Autres dépenses de personnel	-	(31,0)	-	198,9	167,9	15 733,3	15 733,3
Consultants et experts	-	(0,7)	-	(292,6)	(293,3)	84,1	84,1
Voyages	-	(0,5)	-	154,1	153,6	423,9	423,9
Services contractuels	-	(19,8)	-	(692,6)	(712,4)	9 374,8	9 374,8
Frais généraux de fonctionnement	(8,7)	(163,3)	-	(3 929,8)	(4 101,8)	100 909,0	100 909,0
Dépenses de représentation	-	-	-	(5,1)	(5,1)	5,9	5,9
Fournitures et accessoires	-	(7,6)	-	(1 600,9)	(1 608,5)	2 240,4	2 240,4
Mobilier et matériel	-	(6,7)	-	2 718,1	2 711,4	6 715,6	6 715,6
Subventions et contributions	-	(85,6)	-	139,4	53,8	10 465,7	10 465,7
Dépenses diverses	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	(8,7)	(409,8)	-	(4 013,1)	(4 431,6)	226 894,0	222 462,4
<b>27E. Administration (Genève)</b>							
Postes	(628,0)	(8,1)	-	(244,2)	(880,3)	62 173,0	62 173,0
Autres dépenses de personnel	(45,9)	(9,1)	-	(129,3)	(184,3)	4 365,2	4 365,2
Voyages	57,4	(0,3)	-	59,2	58,4	115,8	115,8
Services contractuels	(30,8)	(6,4)	-	150,1	112,9	3 211,0	3 211,0
Frais généraux de fonctionnement	(220,7)	(45,9)	-	(1 879,9)	(2 146,5)	19 932,7	19 932,7
Dépenses de représentation	2,2	-	-	-	-	2,2	2,2
Fournitures et accessoires	(14,2)	(2,9)	-	-	(17,1)	1 426,4	1 426,4
Mobilier et matériel	(14,4)	(3,0)	-	771,1	753,7	2 203,2	2 203,2
Subventions et contributions	(41,7)	(8,5)	-	74,0	23,8	4 144,3	4 144,3
<b>Total</b>	(996,2)	(84,2)	-	(1 199,0)	(2 279,4)	99 853,2	97 573,8

## Modifications prévues

Chapitre des dépenses	Modifications prévues					Montant de l'ouverture de crédits révisée pour 1998-1999	Total pour 1998-1999
	Taux de change	Inflation	Autorisation d'engagement de dépenses et dépenses imprévues et extraordinaires	Écarts se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs	Montant proposé de l'ouverture de crédits définitive		
<b>27G. Administration (Vicenne)</b>							
Postes	11 403,7	(131,7)	(7,1)	437,0	298,2	11 701,9	
Autres dépenses de personnel	451,4	(5,5)	(2,8)	300,4	292,1	743,5	
Consultants et experts	16,4	(0,3)	(0,1)	98,9	98,5	114,9	
Voyages	28,8	-	(0,1)	14,7	14,6	43,4	
Services contractuels	393,7	(4,8)	(2,7)	174,7	(167,2)	560,9	
Frais généraux de fonctionnement	9 384,3	(113,7)	(61,5)	(1 218,2)	(1 393,4)	7 990,9	
Dépenses de représentation	2,0	(0,1)	-	-	(0,1)	1,9	
Fournitures et accessoires	461,4	(5,7)	(3,0)	(5,0)	(13,7)	447,7	
Mobilier et matériel	1 232,8	(15,2)	(8,2)	888,2	864,8	2 097,6	
Subventions et contributions	7 326,9	(88,9)	(48,0)	(1 051,7)	(1 188,6)	6 138,3	
<b>Total</b>	<b>30 701,4</b>	<b>(365,9)</b>	<b>(133,5)</b>	<b>(361,0)</b>	<b>(860,4)</b>	<b>29 841,0</b>	
<b>27H. Administration (Nairobi)</b>							
Postes	7 955,9	(379,2)	392,0	1 112,8	1 125,6	9 081,5	
Autres dépenses de personnel	373,2	(6,4)	(7,5)	98,5	84,6	457,8	
Consultants et experts	20,3	(1,0)	(1,1)	2,2	0,1	20,4	
Voyages	30,2	-	-	-	-	30,2	
Services contractuels	62,1	(3,1)	(3,6)	15,3	8,6	70,7	
Frais généraux de fonctionnement	(151,2)	(163,4)	-	240,2	(74,4)	2 895,6	
Dépenses de représentation	-	-	-	-	-	-	
Fournitures et accessoires	384,5	(20,8)	(22,0)	34,8	(8,0)	376,5	
Mobilier et matériel	473,1	(24,3)	(26,5)	53,8	3,0	476,1	
<b>Total</b>	<b>12 194,9</b>	<b>(586,0)</b>	<b>167,9</b>	<b>1 557,6</b>	<b>1 139,5</b>	<b>13 334,4</b>	
<b>28. Contrôle interne</b>							
Postes	15 980,7	(70,9)	63,9	(61,1)	(68,1)	15 912,6	
Autres dépenses de personnel	144,2	-	(0,1)	19,3	19,2	163,4	
Consultants et experts	209,0	-	(0,5)	(92,7)	(93,2)	115,8	
Voyages	813,6	-	(1,6)	75,1	73,5	887,1	
Services contractuels	45,7	-	(0,2)	(18,6)	(18,8)	26,9	
Frais généraux de fonctionnement	292,3	-	(0,5)	(28,8)	(29,3)	263,0	
Dépenses de représentation	4,4	-	(0,1)	(4,3)	(4,4)	-	
Fournitures et accessoires	124,4	-	(0,4)	(69,6)	(70,0)	54,4	

	Modifications prévues					Montant de l'ouverture de crédits révisés pour 1998-1999	Inflation	Taux de change	Écart se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs	Montant proposé de l'ouverture de crédits définitive Total pour 1998-1999
	Autorisation d'engagement et dépenses imprévues et extraordinaires	Autres	Taux de change	Inflation	Écart se rapportant aux taux d'occupation des postes ou à d'autres facteurs					
<i>Chapitre des dépenses</i>										
Mobilier et matériel				(0,8)		327,2		18,4	17,6	344,8
<b>Total</b>			(70,9)	59,7		17 941,5		(162,3)	(173,5)	17 768,0
<b>29. Activités administratives financées en commun</b>										
Subventions et contributions			(25,3)	(11,5)		5 824,2		2 176,7	2 139,9	7 964,1
<b>Total</b>			(25,3)	(11,5)		5 824,2		2 176,7	2 139,9	7 964,1
<b>30. Dépenses spéciales</b>										
Autres dépenses de personnel			(74,0)	(2 749,6)		48 667,9		(6 667,2)	(9 490,8)	39 177,1
Émoluments des non-fonctionnaires				(1,3)		651,1		15,1	13,8	664,9
Voyages										
Frais généraux de fonctionnement				(4,7)		2 377,6		1 468,0	1 463,3	3 840,9
Subventions et contributions				(1,9)		987,7		(212,2)	(214,1)	773,6
<b>Total</b>			(74,0)	(2 757,5)		52 684,3		(5 396,3)	(8 227,8)	44 456,5
<b>31. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien</b>										
Amélioration des locaux			(212,8)	(163,5)		34 173,1		3 214,8	2 838,5	37 011,6
<b>Total</b>			(212,8)	(163,5)		34 173,1		3 214,8	2 838,5	37 011,6
<b>32. Contributions du personnel</b>										
Dépenses diverses			(1 132,2)	(1 145,9)		314 746,6		(554,8)	(2 832,9)	311 913,7
<b>Total</b>			(1 132,2)	(1 145,9)		314 746,6		(554,8)	(2 832,9)	311 913,7
<b>34. Compte pour le développement</b>										
Subventions et contributions						13 065,0				13 065,0
<b>Total</b>						13 065,0				13 065,0
<b>Montant total brut des prévisions de dépenses</b>			(17 170,2)	(2 012,8)		2 529 903,5		(27 188,5)	(41 601,5)	2 488 302,0



## État 4

## Taux de change et taux d'inflation, par lieu d'affectation

Lieu d'affectation (monnaie)	Taux de change		Taux d'inflation applicables aux objets de dépense autres que les postes			
	Rapport sur l'exécution du budget		Ouverture de crédits révisée		Rapport sur l'exécution du budget	
	1998 <sup>a</sup>	1999 <sup>a</sup>	1998	1999	1998	1999
New York (dollars des États-Unis)	-	-	1,70	2,40	1,60	2,20
Genève (francs suisses)	1,46	1,49	0,20	0,90	0,10	0,70
Vienne (schillings)	12,45	12,82	1,10	1,50	0,90	0,60
La Haye (florins)	2,01	2,05	2,20	2,30	2,00	2,30
Bangkok (baht)	41,17	37,64	9,80	7,00	8,10	0,80
Santiago (pesos chiliens)	451,55	496,58	5,20	4,80	5,00	2,90
Mexico (nouveaux pesos mexicains)	8,78	9,50	15,30	13,30	15,90	16,60
Addis-Abeba (birr)	7,06	7,90	1,70	2,40	1,60	2,20
Nairobi (shillings kényens)	60,45	69,00	10,50	9,00	6,60	5,80
Port of Spain (dollars de la Trinité-et-Tobago)	6,24	6,20	5,80	5,80	5,80	3,10
Inde (Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan) (roupies)	40,44	42,70	16,50	16,50	14,00	10,10
Israël (Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve) (nouveaux shekels)	3,67	3,72	4,00	4,00	5,40	5,30
Gaza (nouveaux shekels)	3,67	3,72	4,00	4,00	5,40	5,30
Beyrouth (livres libanaises)	1 512,18	1 511,33	4,90	4,90	4,50	1,50
Centre d'information des Nations Unies <sup>d</sup>	-	-	1,70	2,40	1,60	2,20

<sup>a</sup> Projections pour 1999 fondées sur la moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU pour 1998 : taux effectifs de janvier à novembre.

<sup>b</sup> Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU pour 1998 : taux effectifs jusqu'à fin décembre.

<sup>c</sup> Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU pour 1999 : taux effectifs jusqu'à fin novembre et, pour décembre, projections des taux de novembre (voir état 5).

<sup>d</sup> Effet conjugué des variations de l'inflation et des taux de change.

## Taux de change opérationnels de l'ONU pour 1999

Lieu d'affectation	Ouverture de crédits révisés 1998-1999	Moyenne pour 1999 <sup>a</sup>	Taux effectifs												
			Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Genève	1,46	1,49	1,37	1,41	1,44	1,49	1,52	1,52	1,54	1,49	1,53	1,52	1,53	1,53	1,53
Vienne	12,45	12,82	11,79	12,07	12,48	12,82	12,99	13,14	13,32	12,88	13,15	12,99	13,10	13,10	13,10
La Haye	2,01	2,05	1,89	1,93	2,00	2,05	2,08	2,10	2,13	2,06	2,11	2,08	2,10	2,10	2,10
Bangkok	41,17	37,64	36,07	36,75	37,37	37,38	37,31	36,88	36,35	37,25	38,07	40,40	38,91	38,91	38,91
Santiago	451,55	496,58	468,00	473,00	473,00	490,00	480,00	480,00	495,00	505,00	505,00	520,00	535,00	535,00	535,00
Mexico	8,78	9,50	9,70	10,10	9,80	9,60	9,25	9,25	9,40	9,35	9,35	9,25	9,45	9,45	9,45
Addis-Abeba	7,06	7,90	7,50	7,52	7,60	7,90	7,91	7,91	7,91	8,12	8,12	8,12	8,12	8,12	8,12
Nairobi	60,45	69,00	62,00	61,00	62,00	64,00	65,00	68,00	74,00	73,00	74,00	75,00	75,00	75,00	75,00
Port of Spain	6,24	6,20	6,21	6,21	6,21	6,21	6,18	6,20	6,20	6,20	6,20	6,20	6,20	6,20	6,20
Inde (Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan)	40,44	42,70	42,28	42,26	42,16	42,15	42,41	42,48	42,87	42,96	43,25	43,30	43,12	43,12	43,12
Israël (Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve)	3,67	4,12	4,15	4,05	4,02	4,06	4,01	4,09	4,08	4,07	4,22	4,25	4,24	4,24	4,24
Gaza	3,67	4,12	4,15	4,05	4,02	4,06	4,01	4,09	4,08	4,07	4,22	4,25	4,24	4,24	4,24
Beyrouth	1 512,18	1 501,75	1 502,00	1 502,00	1 502,00	1 502,00	1 502,00	1 502,00	1 502,00	1 502,00	1 502,00	1 501,00	1 501,00	1 501,00	1 501,00

<sup>a</sup> Moyenne des taux effectifs jusqu'à fin novembre et, pour décembre, projections des taux de novembre.

État 6

## Coefficients d'ajustement (indemnité de poste) applicables aux administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur pour 1999

Lieu d'affectation	Ouverture de crédits révisée		Coefficients effectifs												Moyenne pour 1999 <sup>a</sup>		
	1998	1999	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Projections		
New York	144,0	146,9	144,4	146,50	146,50	143,00	143,00	143,00	143,00	143,00	143,00	143,00	143,00	143,00	143,00	148,12	148,12
Genève	155,7	154,0	148,3	163,20	159,00	152,20	147,50	144,90	144,90	143,20	147,50	144,00	144,90	144,00	144,90	144,20	144,20
Vienne	137,8	136,5	130,4	143,40	140,40	132,90	129,70	128,20	126,80	125,30	129,20	126,70	128,20	126,70	128,20	127,20	127,20
La Haye	128,9	127,6	122,9	134,60	132,00	125,10	122,20	120,90	119,70	118,30	121,80	119,60	120,90	119,60	120,90	120,00	120,00
Bangkok	111,6	116,9	114,1	116,90	116,90	113,30	113,30	113,30	113,30	114,80	114,80	114,80	114,80	114,80	114,80	111,30	111,30
Santiago	136,0	129,0	122,0	129,00	129,00	121,70	121,70	123,10	123,10	121,10	121,10	121,10	121,10	121,10	121,10	116,20	116,20
Mexico	109,0	108,3	111,4	105,50	110,10	109,90	109,90	109,90	109,90	113,50	113,50	113,50	113,50	113,50	113,50	113,72	113,72
Addis-Abeba	119,4	118,1	114,3	117,60	117,60	113,90	113,90	113,90	113,90	113,90	113,90	113,90	113,90	113,90	113,90	112,80	112,80
Nairobi	120,1	125,0	120,1	122,00	122,00	120,50	120,50	120,50	120,50	120,50	120,50	118,80	118,80	118,80	118,80	118,20	118,20
Port of Spain	118,1	120,1	116,1	118,40	118,40	115,50	115,50	115,50	115,50	115,60	115,60	115,60	115,60	115,60	115,60	115,80	115,80
Inde (Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan)	119,5	127,6	121,0	120,00	120,00	119,90	119,90	119,90	119,90	118,90	122,60	122,60	122,60	122,60	122,60	122,90	122,90
Israël (Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve)	122,6	123,5	120,2	119,70	119,70	120,60	120,60	120,60	120,60	120,60	120,60	120,60	120,60	120,60	120,60	119,20	119,20
Gaza	122,6	123,5	120,2	119,70	119,70	120,60	120,60	120,60	120,60	120,60	120,60	120,60	120,60	120,60	120,60	119,20	119,20
Beyrouth	148,2	148,1	145,3	148,30	148,30	144,70	144,70	144,70	144,70	144,70	144,70	144,70	144,70	144,70	144,70	144,70	144,70

<sup>a</sup> Moyenne des coefficients effectifs jusqu'à fin novembre. Les chiffres indiqués tiennent compte de l'incorporation de 2,48 points d'ajustement ayant pris effet le 1<sup>er</sup> mars 1999.

État 7  
**Évolution des traitements des agents des services généraux**  
(Pourcentage)

<i>Lieu d'affectation</i>		<i>Taux retenus aux fins de l'ouverture des crédits révisés, 1998-1999 (Année précédente = 100)</i>	<i>Taux ajustés retenus dans le présent rapport</i>		<i>Augmentation (Barème précédent = 100)</i>
New York	1998	1,8	1,8	1er janvier	1,8
	1999	2,0	1,5	1er janvier	1,5
Genève	1998	-	-	-	-
	1998	-	-	-	-
Vienne	1998	-	-	-	-
	1998	-	-	-	-
La Haye	1998	2,1	1,2	1er juillet	2,3
	1999	2,2	1,5	1er novembre	2,0 <sup>a</sup>
Bangkok	1998	18,0	18,0	1er janvier	18,0
	1999	15,0	-	-	-
Santiago	1998	0,3	1,2	1er septembre	3,7 <sup>b</sup>
	1999	5,7	4,3	1er septembre	5,5 <sup>a</sup>
Mexico	1998	22,8	22,8	1er mai	17,0
	1999	12,1	10,5	1er mai	7,7
Addis-Abeba	1998	4,6	4,6	1er janvier	4,6
	1999	4,6	4,6	1er janvier	4,6 <sup>a</sup>
Nairobi	1998	8,0	11,1	1er juillet	22,2
	1999	8,0	18,8	1er janvier	8,0 <sup>a</sup>
Port of Spain	1998	2,4	3,1	1er juin	5,4 <sup>b</sup>
	1999	3,1	6,0	1er avril	5,0 <sup>a</sup>
Israël (Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve)	1998	6,3	2,3	1er septembre	6,9
	1999	6,3	6,9	1er septembre	7,0 <sup>a</sup>
Inde (Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan)	1998	2,6	4,4	1er octobre	17,4
	1999	4,5	16,7	1er octobre	15,0 <sup>a</sup>
Beyrouth	1998	4,5	4,5	1er janvier	4,5
	1999	4,5	4,5	1er janvier	4,5 <sup>a</sup>

<sup>a</sup> Projections.

<sup>b</sup> Ajustements au coût de la vie accordés avec effet rétroactif.

## État 8

## Pourcentages moyens de vacance de postes, par chapitre

Chapitre	Au 31 décembre 1998		Au 31 mai 1999		Au 30 septembre 1999	
	Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux	Adminis- trateurs	Services généraux
1A. Politique, direction et coordination d'ensemble	5,3	4,1	0,0	0,0	3,5	0,0
1B. Affaires de l'Assemblée générale et services de conférence	7,4	2,9	1,3	0,6	2,3	0,5
2A. Affaires politiques	12,7	0,0	11,8	0,0	11,8	1,2
2B. Désarmement	17,9	11,1	10,7	5,6	14,3	5,6
3. Opérations de maintien de la paix et missions spéciales	6,5	1,0	10,9	3,2	10,9	4,2
4. Utilisations pacifiques de l'espace	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Cour internationale de Justice	4,5	0,0	0,0	8,6	0,0	2,9
6. Affaires juridiques	13,9	1,6	10,1	0,0	7,6	0,0
7A. Affaires économiques et sociales	11,6	2,1	12,5	0,4	11,1	5,2
8. Afrique : Nouvel Ordre du jour pour le développement	8,3	0,0	8,3	0,0	8,3	0,0
11A. Commerce et développement	15,7	7,2	12,3	4,8	15,9	3,6
12. Environnement	4,5	0,0	0,0	0,0	4,5	5,9
13. Établissements humains	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
14. Lutte contre la criminalité	16,7	0,0	11,1	0,0	0,0	0,0
15. Contrôle international des drogues	11,4	0,0	9,1	0,0	11,4	0,0
16. Développement économique et social en Afrique	27,3	0,0	21,8	0,0	28,2	0,0
17. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	14,4	7,4	8,2	2,0	8,2	0,7
18. Développement économique de l'Europe	7,0	2,5	4,4	0,0	7,0	2,5
19. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	11,0	2,6	5,0	2,3	3,3	1,9
20. Développement économique et social en Asie occidentale	16,5	4,3	23,3	3,7	15,5	4,3
22. Droits de l'homme	19,1	17,3	10,1	5,8	6,7	5,8
23. Opérations de protection et d'assistance en faveur des réfugiés	0,0	0,8	5,6	3,1	3,4	3,8
24. Réfugiés de Palestine	4,9	0,0	6,1	0,0	8,5	0,0
25. Aide humanitaire	9,1	11,8	6,1	17,6	12,1	5,9
26. Communication et information	7,3	1,3	6,5	1,5	6,1	2,1
27. Services administratifs	10,2	1,3	8,3	0,8	6,7	1,4
28. Contrôle interne	14,3	3,8	10,7	7,7	8,9	3,8
<b>Total</b>	<b>10,9</b>	<b>2,5</b>	<b>7,8</b>	<b>1,5</b>	<b>8,1</b>	<b>1,8</b>

## État 9

**Indemnités versées à des fonctionnaires en application d'arrêts  
du Tribunal administratif des Nations Unies, par chapitre**

<i>Chapitre</i>	<i>Dollars des États-Unis<sup>a</sup></i>
2A. Affaires politiques .....	3 000
7A. Affaires économiques et sociales .....	115 454
11B. Centre du commerce international CNUCED/OMC <sup>b</sup> .....	1 500
17. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique .....	3 000
19. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes .....	75 066
26. Communication et information .....	149 784
27. Services administratifs .....	39 338
<b>Total .....</b>	<b>387 143</b>

<sup>a</sup> Chiffres arrondis.

<sup>b</sup> Part à la charge de l'ONU.